LA LIBERTÉ
Depuis 1913

TROIS SEMAINES POUR TROUVER UN CONSENSUS

VOL. 105 N° 6
9 AU 15 MAI 2018
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

Le Comité du Monument Georges-Forest, représenté par son président Marcien Ferland, fait face à une décision importante.

Sur les 30 000 $ budgétés pour installer un monument en bronze en hommage à Georges Forest dans le parc Provencher, 25 000 $ proviennent de la Ville de Winnipeg.

Or **l'administration municipale**, représentée dans ce dossier par Mathieu Allard, **a imposé le 31 mai comme date butoir** pour l'avancée du projet, qui fait l'objet d'un différend entre le Comité et le sculpteur Miguel Joyal. | **Page 5.**



photo : Marta Guerrero

Mathieu Allard



photo : Daniel Bahuaud

Marcien Ferland

Miguel Joyal

photo : Daniel Bahuaud

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi









Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455

ABONNEMENT

Contactez mguerrero@la-liberte.mb.ca ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel :
66,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | sgaulin@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | lromain@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journaliste :
Daniel BAHUAUD | dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | vtogneri@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | rbouchard@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | mguerrero@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Gestionnaire de projets :
Catherine DULUDE | cdulude@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Marie BERCKVENS | mberckvens@la-liberte.mb.ca
Camille HARPER | charper@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | mlemee@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | mvilanova@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | aellatify@la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ COMMUNICATION est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **sgaulin@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. » Canada

3 VOIX À LA TROIS



Avertissement : turbulences à l'horizon de la politique canadienne

Un calme relatif caractérise la politique canadienne depuis quelques années. La querelle existentielle Québec-Ottawa n'est plus d'actualité. L'économie se porte bien. La réconciliation avec les peuples autochtones s'avère difficile, mais progresse néanmoins. Le gouvernement Trudeau a même réussi à trouver des terrains d'entente avec presque toutes les provinces sur des questions difficiles comme la santé et l'environnement.

Ce calme risque pourtant d'être sérieusement perturbé par une série d'élections prévues dans les prochains 18 mois. Le 7 juin prochain, les Ontariens vont aux urnes pour élire, à moins d'un revirement spectaculaire dans les intentions de vote, un ignorant d'extrême droite farouchement hostile à toute taxe sur le carbone. En mai 2019, les Albertains vont tout probablement se doter d'un gouvernement qui voudra faire marche arrière dans la lutte contre les changements climatiques.

Or dans cette lutte, l'Ontario et l'Alberta sont en ce moment les principaux alliés de M. Trudeau. Et n'oublions pas les élections au Québec le 1er octobre prochain, où une victoire possible de la Coalition Avenir Québec, un parti nationaliste de droite, risque de compliquer davantage la donne.

Même s'il devait être reporté au pouvoir aux élections générales d'octobre 2019, M. Trudeau verra sa marge de manœuvre sérieusement circonscrite par l'hostilité de plusieurs provinces, dont certaines étaient auparavant ses alliées. Or la réélection de M. Trudeau est loin d'être assurée. Un gouvernement fédéral dirigé par Andrew Scheer viendrait consolider le cercle des gouvernements insensibles à la réalité des changements climatiques.

Après une longue accalmie, le Canada se dirige vers une période de turbulences et d'abandon de ses responsabilités internationales. Seule l'ampleur de la tempête reste à déterminer.

Enfin les néos s'attaquent à l'intimidation et au harcèlement



« Le pouvoir est l'aphrodisiaque suprême. » En 1973, Henry Kissinger, l'ancien secrétaire d'État américain des présidents Nixon et Ford, exprimait ainsi la dynamique qui régnait dans les milieux politiques de l'époque. Sa remarque lapidaire pourrait bien résumer les enjeux débattus au congrès annuel du Parti néo-démocratique du Manitoba la fin de semaine dernière. Les délégués ont adopté toutes les recommandations proposées pour combattre l'intimidation et le harcèlement psychologique et sexuel à l'intérieur du parti.

Pour un parti qui se targue depuis longtemps de favoriser l'avancement du statut de la femme, le rapport des commissaires chargées de faire enquête doit être amer. Elles ont découvert un environnement de travail et une atmosphère toxiques où les comportements inappropriés ont été tolérés par des membres importants du parti depuis plus de 17 ans. Elles décrivent dans un rapport de 11 pages un milieu dans lequel les employés et même certains élus étaient intimidés par des personnes très influentes. C'est la loyauté au parti qui primait. Et cet état d'esprit se manifestait tant chez les femmes que chez les hommes en position de pouvoir.

Les délégués ont accepté de mettre en place des mécanismes qui permettraient de prévenir une répétition des abus documentés. Depuis les dénonciations hautement médiatisées de personnalités américaines très connues, il est devenu impossible d'ignorer l'incidence élevée de l'intimidation et du harcèlement dans les milieux de travail et d'ailleurs dans la société en général. L'expérience du parti qui a gouverné le Manitoba pendant 17 ans est un rappel percutant qu'il nous reste beaucoup de travail à faire pour changer les mentalités.



À l'horizon : un dur coup s'annonce pour nos ventes d'énergie

Pendant 70 ans, les États-Unis ont importé plus d'énergie qu'ils n'en ont exporté. Mais dès 2022, ce ne sera plus le cas. Quel sera l'impact pour le Canada?

Examinons les faits. Le Canada exporte 80 % de sa production de pétrole brut, 46 % de son gaz naturel et 14 % de son électricité. Avec de telles proportions, on comprend pourquoi la crise financière de 2008-2009 a porté un dur coup au secteur énergétique.

Même si depuis l'économie canadienne s'est rétablie de la crise, le secteur énergétique demeure en perte de vitesse. À preuve : entre 2008 et 2017, les exportations de pétrole brut ont beau avoir augmenté de 6,5 % annuellement, et l'électricité de 3,2 %, il reste que les exportations de gaz naturel ont chuté de 1,2 % annuellement. Celles liées aux produits d'énergie de pétrole raffiné ont certes augmenté de 0,8 %, mais il s'agit d'évidence d'un rendement faible.

Les prix reflètent déjà à la fois la demande relativement faible pour l'énergie et notre surplus de production. Depuis 2014, les prix ont d'ailleurs chuté. Pour le pétrole brut de 5,6 %, le gaz naturel (9,8 %), le pétrole raffiné (2,5 %) et l'électricité (5,8 %). Ce qui aura une grande influence sur les futurs investissements dans le secteur énergétique.

Toutes ces données objectives ne sont pas de bon augure pour nos producteurs canadiens. S'impose donc à l'esprit une question cruciale : le Canada pourra-t-il trouver de nouveaux marchés? Et quel rôle pourrait jouer l'oléoduc de Kinder Morgan, cette pomme de discorde entre l'Alberta et la Colombie-Britannique, que Justin Trudeau a déclaré d'intérêt national?

À suivre…

ÉDITORIAL



PAR BERNARD BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

Le Manitoba se fête le 15 juillet (Demandez aux Amis d'Upper Fort Garry)

Il faut s'attendre à ce que le 12 mai des voix s'élèvent pour saluer la naissance du Manitoba. Puisque ce jour-là en 1870, après d'âpres négociations menées par l'abbé Noël Ritchot, la *Loi sur le Manitoba* reçoit la sanction royale pour être promulguée le 15 juillet. Entre autres, pour permettre aux gens de la Rivière-Rouge de se prononcer.

Longtemps la version officielle de la naissance de la Province du Milieu a occulté ce fait. Mais grâce à la montée en puissance du phénomène métis, des chercheurs à l'esprit plus scientifique que nationaliste ont entrepris de poser un regard neuf sur l'époque. Un essai publié en 2010 consacré à *L'histoire de l'Assemblée législative d'Assiniboia* en constitue un bon exemple.

Cette Assemblée législative d'Assiniboia, présidée par Louis Riel, a siégé du 9 mars au 24 juin 1870. La quasi-totalité des législateurs était métis. L'équilibre entre anglophones et francophones était respecté. La troisième et dernière session avait pour but d'entendre le curé de Saint-Norbert, tout juste de retour d'Ottawa, expliquer la *Loi sur le Manitoba*.

Citons un extrait significatif de l'essai publié sous la direction de Norma Hall, Ph.D. : « Après avoir questionné Ritchot sur les implications des différentes clauses et reçu la réassurance que, contrairement à ce que disaient les journaux, les gens du Canada étaient en faveur du gouvernement provisoire, l'Assemblée fut satisfaite que les droits qui lui tenaient à cœur avaient été reconnus. [...] Le commentaire de conclusion revint à Louis Riel, tel que noté par le greffier William Coldwell : Je félicite les gens du Nord-Ouest pour le dénouement heureux de leurs réalisations (applaudissements). Je les félicite pour leur modération et pour la fermeté avec laquelle ils ont poursuivi leurs objectifs ; et je les félicite d'avoir eu assez confiance en la Couronne d'Angleterre [...] »

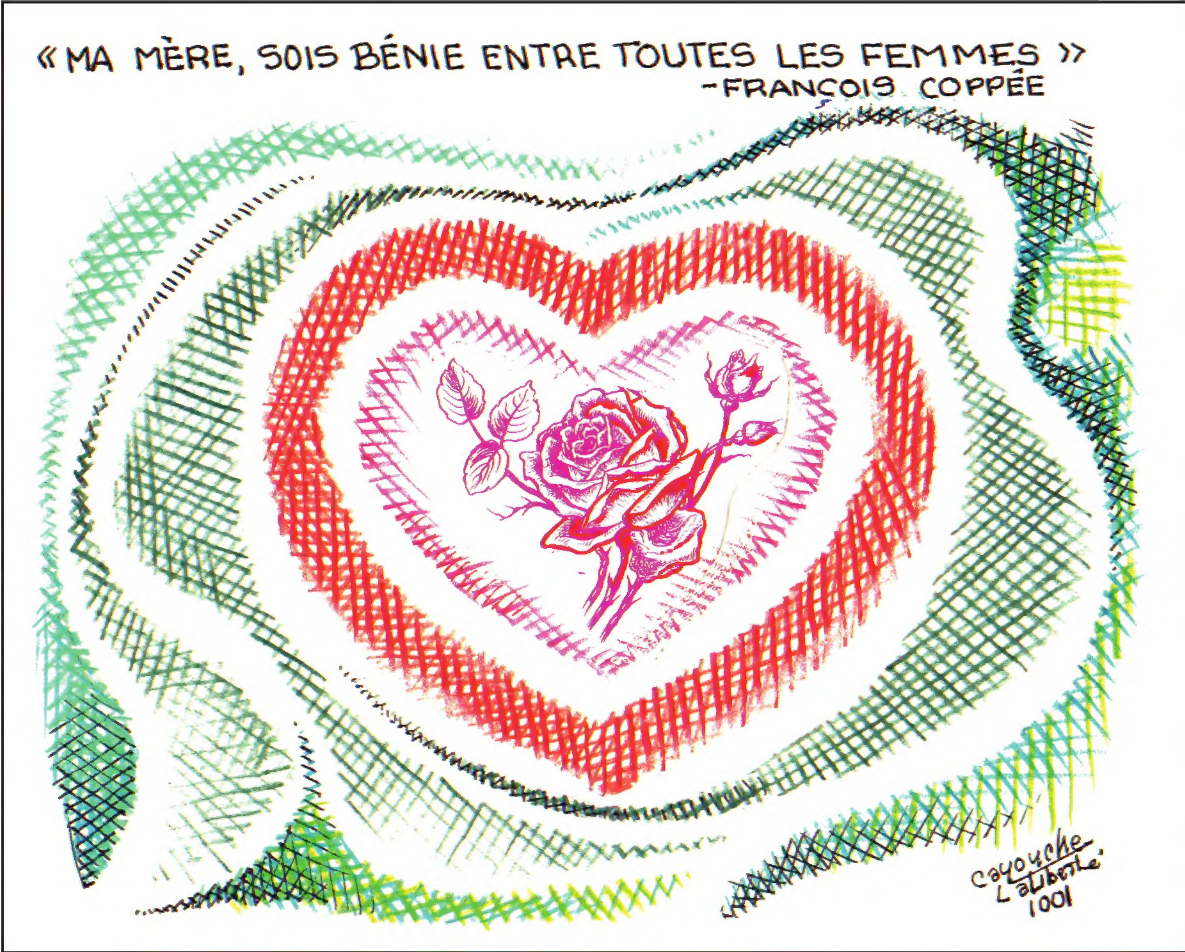
On sait que cette confiance espérée par les élus du petit peuple de la Rivière-Rouge a été piétinée bien des fois par Ottawa. Pour se le remémorer collectivement, pour dépasser en tant que société manitobaine ces manquements à l'honneur de la Couronne qui ont porté atteinte à notre vivre-ensemble, il est grand temps de mettre enfin l'accent sur le 15 juillet, la véritable date de naissance du Manitoba. (1)

Et qui de mieux placés que les Amis d'Upper Fort Garry pour faire valoir la vérité historique? Eux qui ont pris la responsabilité de faire revivre bien plus que symboliquement le haut lieu politique de la Colonie de la Rivière-Rouge, l'endroit où ont siégé les députés de l'Assemblée législative d'Assiniboia, au temps où régnait l'espoir d'un respect mutuel.

Lorsqu'en 2004 la Ville de Winnipeg a déclaré bien excédentaire le site d'origine du fort, c'est ce groupe de bénévoles influents, conscient du potentiel pédagogique de l'endroit, qui a su rendre irrésistible sa vision d'un parc provincial du patrimoine. Leur motivation peut se résumer en deux faits. En 2007, il leur a suffi d'une centaine de jours pour recueillir 10 millions $ afin de prouver leur sérieux à la Ville. Le 27 juin 2010, la *Loi sur le parc provincial du patrimoine d'Upper Fort Garry* a reçu la sanction royale, avec une clause qui fixait son entrée en vigueur par proclamation; proclamation qui s'est produite, et évidemment pas par hasard, le 15 juillet 2014.

Cette date est maintenant gravée dans l'acier à l'entrée du site. Un rappel inflexible que c'est bien le 15 juillet 2020 à cet endroit même qu'il faudra célébrer en grandes pompes les 150 ans du Manitoba.

(1) L'honneur de la Couronne, c'est-à-dire nous tous, ne l'oublions pas.



À VOUS LA PAROLE

Vous pouvez réagir aux lettres en écrivant à la rédactrice en chef Sophie Gaulin à **sgaulin@la-liberte.mb.ca**

Les conditions de publication des lettres sous la rubrique **À VOUS LA PAROLE** se trouvent en page 2.

Félicitations à *Histoire Canada* et *La Liberté*

Madame la rédactrice,

J'ai eu grand plaisir à lire le supplément sur le thème des Traités du magazine *Histoire Canada*, supplément qui était inséré dans notre journal du 25 avril au 1er mai 2018.

J'ai appris beaucoup sur l'histoire des relations avec les Autochtones. Je suis heureux que notre journal *La Liberté* est en mesure de nous offrir de beaux suppléments en plus d'un journal toujours pertinent. Continuez votre beau travail et transmettez svp nos félicitations aux gens d'*Histoire Canada* et à votre équipe aussi, bien sûr.

Cordialement,

John Ferrer
Le 26 avril 2018

Une lecture très enrichissante sur les Traités

Madame la rédactrice,

C'est avec l'espoir d'apprendre du nouveau que je me suis précipité sur le supplément inclus dans *La Liberté* du 25 avril au 1er mai 2018. Ce cahier spécial intitulé *Les Traités et les relations qui en découlent* vaut vraiment la peine d'être lu. Comme la majorité des Canadiens je crois bien, nous avons tout intérêt d'en savoir plus sur notre histoire.

Ce numéro spécial du magazine *Histoire Canada* que je garderai précieusement, a pour objectif de nous donner les faits afin que nous puissions comprendre les vérités de notre histoire à partir de la perspective autochtone, qui nous fait tellement défaut. Pour moi, c'est un fait accompli, une réussite bien appréciée. Ma lecture a été très enrichissante.

Je n'ai pas non plus manqué de remarquer une publicité dans ce supplément à *La Liberté* qui laisse savoir que les responsables d'*Histoire Canada* se sont organisés pour développer des trousses pédagogiques en français et en anglais au sujet des Traités pour aider à les expliquer aux élèves de la 2e à la 7e année et pour ceux à partir de la 7e année.

Cette initiative m'a fait penser à sœur Sabourin, une sœur des Saints Noms de Jésus et de Marie qui m'a, je crois, enseigné l'histoire en 8e année à Saint-Jean-Baptiste, en 1967, l'année du centenaire de la Confédération. C'était franchement ennuyant, Confédération ou pas. C'était aussi à une autre époque. Aujourd'hui, sans aucun doute sœur Sabourin se précipiterait sur ces supports pédagogiques pour faire comprendre à ses élèves les vraies dimensions du Canada, son pays qu'elle a sûrement beaucoup aimé.

On nous dit qu'il y aura d'autres numéros spéciaux de *Histoire Canada*. J'espère qu'ils seront publiés plus tôt que tard.

Maurice Sabourin
Le 26 avril 2018

ACTUALITÉS



Retrouvez notre vidéo de Miguel Joyal, qui présente son buste de Georges Forest SUR LA-LIBERTE.CA

▶ **C'est Georges Forest ou c'est pas Georges Forest?**

Les positions des acteurs clés

Date butoir pour le Comité du Monument Georges-Forest : d'ici le 31 mai, il doit assurer la Ville de Winnipeg que son projet avance de manière satisfaisante. Sinon, il devra remettre les 25 000 $ qui lui avaient été versés le 15 juin 2017.



dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Au moment d'aller sous presse, voilà quelles étaient les positions des principaux acteurs.

▶ **Marcien Ferland, président du comité du Monument Georges-Forest :**

« Le comité se rencontrera très prochainement pour discuter de la situation, dont la Ville de Winnipeg nous a fait part. En ce moment, je ne peux pas répondre pour le comité. » (1)

▶ **Mathieu Allard, conseiller municipal de Saint-Boniface :**

« Le Comité Riel a approuvé cet octroi, prélevé du Fonds de réserve pour les terrains de la Ville. J'ai puisé 23 000 $ de ce fonds, et Brian Mayes, le conseiller de Saint-Vital, en a pris 2 000 $ du même fonds. Cet octroi est conditionnel à la satisfaction de la Ville, qui a mis de côté un espace au parc Provencher pour le monument. L'administration municipale demande donc d'être remboursée si le projet n'aboutit pas. Et je suis du même avis. Le Comité du Monument Georges-Forest a été mis au courant de la situation, par courriel.

« Je suis déçu. J'avais confiance dans l'habileté du Comité du Monument Georges-Forest de mener à bien ce projet important pour la communauté. J'ai encore espoir qu'on pourra arriver à résoudre l'impasse actuelle. J'ajouterais que j'ai reçu plusieurs commentaires positifs à l'égard du buste proposé par Miguel Joyal. La grande majorité des gens qui m'en ont parlé sont de l'avis qu'il s'agit d'une reproduction fidèle de l'image de Georges Forest. »

▶ **Miguel Joyal, sculpteur :**

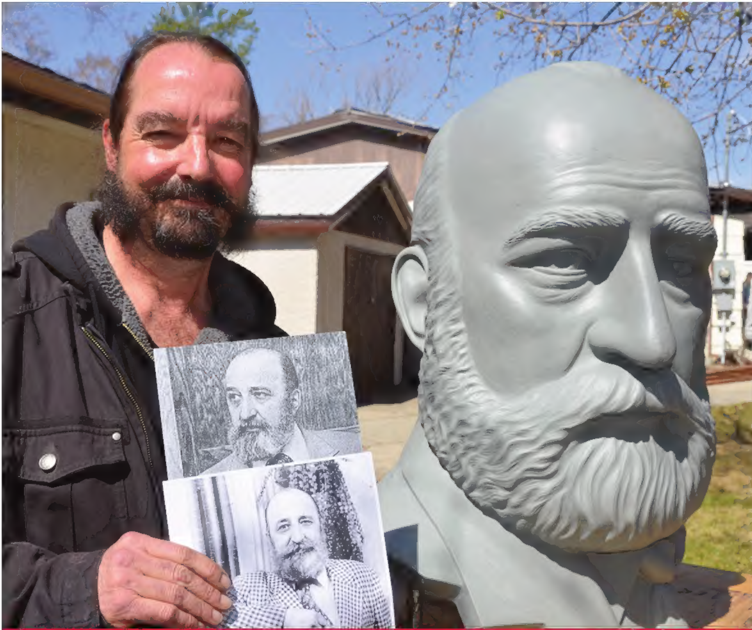
« Le Comité du Monument Georges-Forest pense que mon buste ne ressemble pas à Georges Forest. Je ne suis pas d'accord.

« On m'avait donné une photo, en me demandant de faire un buste qui ressemblerait à cette photo. J'ai accepté, mais en soulignant au comité qu'une photo, prise d'un seul angle, ne pouvait pas être la seule et unique inspiration d'un buste en trois dimensions, qui peut être vu de toutes sortes d'angles. J'ai montré une autre photo de Georges Forest, vu de devant, au comité, pour leur indiquer qu'il fallait tout de même travailler avec plusieurs photos.

« Le 12 janvier, j'ai présenté mon buste à quatre membres du comité. Trois d'entre eux l'ont approuvé. Pourtant, on m'est revenu plus tard avec une demande de faire des changements, en m'indiquant que le buste ne ressemblait pas assez à la photo que le comité m'avait donnée. J'ai changé la texture de la barbe. Et des sourcils. Et j'ai ajouté plus de profondeur aux pupilles.

« J'ai fait ces changements de bonne foi, même si j'avais l'impression de détruire mon œuvre. Ensuite, j'ai pris trois photos du buste, du même angle que la photo qu'on m'avait donnée, et je les ai envoyées au comité. Au bout d'une semaine et demie, j'ai été invité par le comité pour discuter d'autres changements. J'ai refusé. Des changements avaient déjà été faits. Comme sculpteur, je suis convaincu que j'ai accompli la tâche qu'on m'a confiée. Pour moi, le buste est achevé. Faire des retouches sur des retouches, je n'ai jamais vu ça dans mes 40 ans comme sculpteur. C'est de la microgestion.

« Le budget pour le projet achevé est de 30 000 $. On m'a déjà payé 20 000 $. Le 10 000 $ qui reste, c'est pour couler mon travail en bronze et pour le transporter au parc Provencher. Si le comité ne va pas de l'avant avec mon buste, je considère que j'ai été payé. Je ne réclame rien de plus du comité. »



Miguel Joyal, avec le buste qu'il a sculpté de Georges Forest.

photo : Daniel Bahuaud

(1) Marcien Ferland a exprimé son point de vue circonstancié sur le buste de Miguel Joyal dans *Hommage à Georges Forest : le monument en juin ou à l'automne*, à la page 8 de ***La Liberté*** du 18 avril.

Deux autres points de vue, du monde des arts visuels

▶ **Éric Plamondon, ancien directeur de la Maison des artistes visuels francophones :**

« Le Comité du Monument Georges-Forest aurait dû avoir des membres avec de l'expertise en arts visuels. Parce qu'exiger une reproduction fidèle d'une photo particulière, ce n'est pas évident. Si c'est ce qu'on cherche, il faudrait utiliser une imprimante 3D avec la photo. C'est un processus technologique. Il n'y a rien d'artistique là-dedans.

« Il faut permettre l'interprétation artistique au sculpteur. Lui demander de peaufiner un regard, un nez, etc., d'habitude, on ne le fait pas. »

▶ **Madeleine Vrignon, sculptrice :**

« Comme Miguel Joyal, j'ai des bustes à la Promenade de la renommée du parc Assiniboine. Quand on vient chercher un artiste et qu'on lui demande d'être un spécialiste en ressemblance, ce n'est pas trop de lui demander une retouche. J'en ai déjà faites. Je suis ouverte à ça.

« Demander plus de retouches? C'est épineux. Ça dépend de l'entente contractuelle. Il faut que les conditions soient clairement exprimées. Savons-nous ce qu'on veut vraiment de l'artiste? En a-t-on discuté clairement avec lui? Il faut s'assurer d'une bonne communication. »



IMAGINATION
INNOVATION
ESPRIT ENTREPRENEURIAL



La cabane Guest House remporte le concours de la Fosse aux lions 2018

Le choix pour le jury a été difficile le 26 avril dernier lors du concours de la Fosse aux lions. Après plus d'une demi-heure de délibérations, les quatre juges ont fini par trancher : c'est la Cabane Guest House de Dominique Noël qui est la grande gagnante de cette 7e édition de la Fosse aux lions. Elle remporte le grand prix de 15 000 $, de la publicité gratuite dans le journal *La Liberté* et une adhésion d'un an à la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface.

Très émue, Dominique Noël n'y croyait pas lorsque son nom a été cité.

« C'est un peu le choc! C'est tellement beau qu'on reconnaisse tout mon travail et tous les efforts que j'ai fournis. C'est un vrai cadeau. »

La jeune entrepreneure de 29 ans se dit aussi soulagée. « Je me suis préparée chaque jour durant de longs mois pour ce concours. Je crois à fond en mon entreprise, mais ce n'était pas évident pour moi de préparer une présentation, de parler devant une foule. Je me suis vraiment dépassée en le faisant. »

Le Théâtre du Cercle Molière, où se déroulait la finale, était plein. Plus de 150 personnes ont assisté à ce concours d'entrepreneuriat organisé par le CDEM.

La Cabane Guest House est une auberge de jeunesse qui a ouvert ses portes en août dernier dans le quartier Saint-Boniface. Dominique Noël y accueille des voyageurs venant du monde entier.

Récemment toutefois, elle a dû refuser des groupes, faute de place. Ces 15 000 $ lui serviront donc à agrandir l'espace. « On va acheter quatre lits simples pour faire un autre dortoir. On devra aussi créer une fenêtre et maximiser l'espace du sous-sol. »

La jeune femme pourra compter sur l'aide de son père, « qui est dans le domaine de la construction. Et moi aussi, je suis pas mal bricoleuse. On va tous mettre la main à la pâte ».

Les autres concurrents n'ont pas démérité pendant le concours. Le Monkey Bar a même remporté le prix du public.

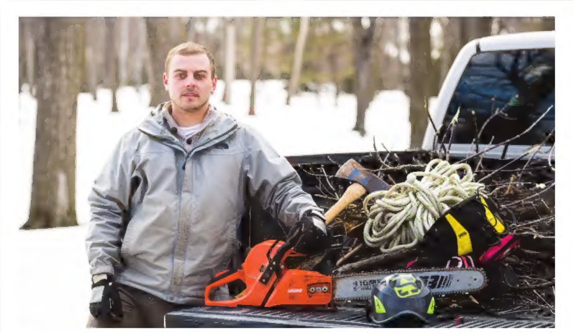
Suzanne Druwé, directrice des communications du CDEM commente : « Même ceux qui ont perdu, ils ont tellement gagné! Avant de se présenter devant le jury, il a fallu qu'ils se posent des questions difficiles. Le CDEM les a aidés. Les gens ont beaucoup de difficultés à parler d'eux-mêmes, à parler de qui ils sont. Le processus par lequel ils sont passés est très enrichissant. Et ils profitent aussi de la visibilité médiatique. »

Dominique Noël confirme que la Fosse aux lions était une aventure extraordinaire : « Il n'y a rien à perdre. C'est ce que l'on me disait, mais je n'y croyais pas. Me présenter devant une foule, je ne pense pas que quelqu'un puisse avoir plus peur que moi de cela. Si j'en ai été capable, tout le monde en est capable. Quand tu es passionné, cela vient tout seul. »

Dès la semaine prochaine, la propriétaire de la Cabane Guest House prévoit faire les plans de ses travaux d'agrandissement.



Dominique Noël, Cabane Guest House.



Pierre Soulard, Anura Tree Care



Josianne Barnabé et Kailey Lefko, Educalme





Rahim Limam et Muriel Dupuis, Le Monkey Bar

« La Fosse aux Lions m'a ouvert les yeux sur les problèmes auxquels je pourrais faire face plus tard, comme ma visibilité, donc je vais pouvoir travailler dessus dès maintenant. J'ai compris à quel point ça avait de l'importance. C'était très constructif. Cette expérience m'a aussi poussé à rendre mon plan d'affaires plus concret. J'ai ressenti directement l'effet de ma participation : beaucoup de gens sont venus me voir lors de la soirée et j'ai eu de nouveaux clients! »

« La Fosse aux Lions nous a aidées à comprendre notre entreprise en profondeur et à savoir dans quelle direction on voulait vraiment aller. Depuis, on se sent plus capables d'expliquer aux gens ce qu'on fait, de vendre nos produits. De plus, présenter ensemble, ce qu'on ne fait pas d'habitude, a renforcé notre lien! Maintenant, nous allons commencer des sessions dans les garderies car elles nous demandent. C'est nouveau. Peut-être nous ont-elles connues grâce à la Fosse aux Lions? »

« Le soir de la Fosse aux Lions, beaucoup de gens qui ne nous connaissaient pas sont venus nous dire qu'ils avaient beaucoup apprécié notre présentation. On a même remporté le prix du public et depuis, on nous demande souvent quand on va ouvrir pour la saison! Ça nous a prouvé que notre concept était gagnant et qu'on était capables de bien l'expliquer. En y mettant du travail, du cœur et de la passion, on reçoit toujours du positif. »

Un merci chaleureux à nos généreux partenaires. Votre appui est fort apprécié.



























Nouveau jalon politique pour le conseiller de Saint-Boniface

Matt Allard devient Monsieur Transport

Moins de six mois avant les élections municipales le conseiller de Saint-Boniface siège désormais au Comité exécutif de la Ville de Winnipeg. Le voilà donc au centre du pouvoir de la métropole, avec pour mission le développement du transport rapide.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Mathieu Allard a été étonné le 3 mai lorsque le maire Brian Bowman lui a demandé de siéger au Comité exécutif, et d'assumer la présidence du Comité permanent des travaux publics et du renouvellement des infrastructures.

« Le départ de Marty Morantz, le conseiller de Charleswood-St. James-Assiniboia-Headingley, laissait un poste ouvert. J'ai 36 ans. J'ai été élu pour la première fois en 2014. Je ne m'attendais pas à ce que le maire se tourne vers moi. Mais je suis prêt à assumer mes nouvelles responsabilités. »

Mathieu Allard est « très conscient » du pouvoir associé au Comité exécutif. « La Ville de Winnipeg a une mairie forte, puisque le maire nomme les six présidents des comités permanents, qui siègent avec lui à l'exécutif. Généralement, le Comité exécutif vote d'un bloc aux réunions du Conseil municipal. Ça veut dire que l'exécutif dispose déjà de sept des neufs voix nécessaires pour enlever la majorité au Conseil municipal, qui compte 16 membres. Et que le maire peut donc plus facilement faire avancer son programme que ceux d'autres villes. » (1)

En confiant à Mathieu Allard la présidence du comité des travaux publics et du renouvellement des infrastructures, Brian Bowman a souligné la nécessité de développer le réseau du transport rapide à Winnipeg d'ici 2030. « C'est une promesse que le maire a faite aux Winnipégois. Et je suis complètement d'accord avec sa vision. C'est vrai que réaliser six couloirs de transport rapide en 12 ans, c'est ambitieux. Mais il faut se rappeler qu'en 2030, la population de la ville atteindra le million d'habitants. Il faut donc de nécessité développer le transport rapide, pour encourager les Winnipégois d'utiliser le transport en commun. Ça aidera à désengorger les grandes artères de la ville. Des artères que nous ne pouvons pas continuer d'élargir en dépensant des centaines de millions de dollars. »


Mathieu Allard.
photo : Marta Guerrero

En accédant au Comité exécutif de la Ville de Winnipeg, Mathieu Allard suit les traces de trois conseillers Bonifaciens : Daniel Vandal (1995 à 2004 et 2006 à 2014), Greg Selinger (1989 à 1992) et Guy Savoie (1979 à 1989).

« C'est un honneur de faire partie de représentants comme eux. Guy Savoie a été président du Comité exécutif pendant quatre ans. Daniel Vandal a été maire adjoint. Greg Selinger a été président du Comité des finances et de l'administration. Ils ont permis une influence bonifacienne et francophone au Comité exécutif. »

C'est dans cette veine historique que s'inscrit Mathieu Allard : « Les électeurs veulent un conseiller qui puisse bien les représenter et qui soit chargé de dossiers importants à la Ville. Avec mes nouvelles fonctions, je serai responsable de la réfection des rues de Winnipeg. Et puis j'aurai davantage de poids politique pour avancer des dossiers qui préoccupent les Bonifaciens. Comme la pollution au parc industriel Mission. »

(1) Le comité exécutif de la Ville de Winnipeg est composé du maire Brian Bowman et des conseillers Mathieu Allard (Saint-Boniface); Brian Mayes (Saint-Vital); John Orlikow (River Heights-Fort Garry); Mike Pagtakhan (Point Douglas); Cindy Gilroy (Daniel McIntyre) et Scott Gillingham (St. James-Brooklands-Weston).

▶ Un souffle participatif sur Les Blés au vent

Chanter avec le public

Vent de nouveauté sur la chorale des Blés au vent. Leur concert de printemps du 12 mai prendra un nouveau format. Le chant et la musique seront à l'honneur, mais dans une ambiance encore plus chaleureuse que d'habitude. (1)


MANELLA VILA NOVA
mvilanova@la-liberte.mb.ca

Il y a quelques années, la chorale Les Blés au vent a changé le mandat de son répertoire. Aline Campagne, la co-directrice explique : « Nous avons décidé de faire de la musique contemporaine de l'Ouest du Canada. C'était quelque chose qui nous différenciait des autres, et je pense que c'est un choix unique au Manitoba. »

Aujourd'hui, c'est le format de ses concerts qui connaît une transformation. « Nous organisons un spectacle-bistro dans la salle paroissiale des Saints-Martyrs-Canadiens. Nous avons choisi ce lieu car nous voulions présenter les choses de façon plus décontractée. Notre but est de transmettre au public le plaisir qu'on a à chanter. »


Pendant le spectacle-bistro, choristes et public uniront leurs voix pour un moment de partage musical.

photo : Gracieuseté Jean-Pierre Parenty

Pendant le spectacle, le public donc, sera invité à se joindre à la cinquantaine de chanteurs et musiciens pour un partage musical. « Nous avons prévu des feuilles de chant à distribuer. Nous aurons aussi des animations pour encourager le public à chanter avec nous. On espère pouvoir en faire un évènement social, où les gens verront combien c'est amusant de chanter en groupe. »

Une occasion peut-être de recruter pour la chorale. « De nouveaux membres s'ajoutent tout le temps pendant la saison. Ce n'est pas nécessaire de savoir lire la musique : la moitié des choristes apprennent à l'oreille. De plus, Michelle Freynet, la co-directrice, propose des cours de solfège gratuits pour que les participants soient plus confiants. Et beaucoup de choristes apprécient cette possibilité. »

Ce concert, dernier de la saison pour la chorale Les Blés au vent, s'annonce plus important que les années précédentes. « On tente quelque chose de nouveau, et on espère que les gens vont répondre. Pour nous, c'est un plus gros investissement que d'habitude, car nous avons dû louer la salle et l'équipement, obtenir le permis pour vendre de l'alcool, et acheter l'alcool. C'était un gros travail d'organisation pour un petit groupe de bénévoles. Nous espérons ne pas être perdants. »

(1) Soirée chantante avec Les Blés au vent, Salle paroissiale Saints-Martyrs-Canadiens, le 12 mai à 19 h 30. Billets vendus au 233-ALLÔ.

CULTUREL

Un spectacle aux airs initiatiques

Le flamenco, pour conquérir les cœurs

La compagnie de danse Bolero Dance Theatre annonce son prochain spectacle de danse, *Carmen Suite*. Une prestation aux airs hispaniques, chorégraphiée par Pedro Aurelio, co-fondateur de la compagnie et danseur expérimenté.



mlemee@la-liberte.mb.ca

Aux férus d'opéra, aux hispanophiles, aux amateurs de voyages ou aux simples curieux, ce spectacle annuel aura tout pour plaire. Avec *Carmen Suite*, Pedro Aurelio promet une initiation aux danses espagnoles, et un petit voyage en prime. « J'espère transporter les gens avec ce spectacle. Même si c'est juste pour une heure et demie. Grâce à nos costumes, nos danses et toutes leurs couleurs, le public découvrira l'Espagne. »

La danse, c'est vraiment l'histoire de Pedro Aurelio. De son Puerto Rico natal, à Washington DC, à la Russie, puis à Winnipeg pour rejoindre le Ballet royal de Winnipeg (RWB), ses pas de danse ont mené son chemin de vie. Sa formation le spécialise en ballet, mais son cœur appartient au flamenco. « Ça a toujours été ma passion. Le flamenco est une combinaison de ballet classique et de danse latine. Tout comme le boléro, qui a vraiment des airs de ballet côté jambes, sauf qu'on a des castagnettes dans les mains. »

Par passion, Pedro Aurelio a fondé la compagnie de danse Bolero Dance Theatre en 1997, juste après avoir été certifié professeur de danse par le RWB. Alors qu'il enseignait le ballet et la danse espagnole, il voulait, avec des amis, créer son propre spectacle de danse. « On a fait notre premier spectacle, et je me suis dit, *c'est quelque chose que j'aimerais refaire*. Ça a continué, puis ça a grandi. Par la suite, on s'est focalisé sur les danses classiques espagnoles. »

Aujourd'hui, une quinzaine de personnes font partie de la compagnie Bolero Dance Theatre. Le spectacle, c'est le mot d'ordre de la compagnie. « Nous ne faisons pas que des présentations de danse. Nous essayons de raconter une histoire à travers la danse. Comme au ballet, où il y a une histoire, la nôtre se raconte avec les termes du flamenco. »

L'histoire typiquement espagnole de l'opéra-comique *Carmen* est un pur plaisir pour le directeur artistique, qui allie dans ce spectacle la musique traditionnelle de Bizet et les talents du guitariste de flamenco Philippe Meunier. Monique Rivera interprétera le personnage principal, aux côtés de Howard Chen (directeur musical de la troupe) et Pedro Aurelio, lui aussi danseur.


Pedro Aurelio, co-fondateur et directeur artistique de la compagnie Bolero Dance Theatre.

photo : Morgane Lemée

Au Centre culturel franco-manitobain (CCFM), un lieu que Pedro Aurelio décrit « comme la seconde maison du Bolero Dance Theatre », ce spectacle sera présenté en deux parties. « La deuxième partie présentera notre production *Carmen Suite* et ses personnages flamboyants. La première, sera un ensemble de danses classiques, pour initier le public à tous les différents aspects de la danse espagnole : flamenco, boléro et danse folklorique espagnole. »

(1) Spectacle au CCFM le samedi 12 mai 2018 à 19 h 30. Prix des billets : 25 $ pour adultes, 20 $ pour étudiants et personnes d'âge d'or. Disponibles en ligne sur www.bolerodancetheatre.ca ou chez McNally Robinson Booksellers au 1120, avenue Grant à Winnipeg.



DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal ***La Liberté*** et sur le site DSFM.mb.ca

Vous êtes enseignant(e) et vous voulez aussi partager l'un de vos succès? Contactez Manella ecoles@la-liberte.mb.ca


DSFM.CSFM


DSFM_Officiel


DSFM_Alerte

Au camp Mathématiques, Technologies et Sciences, les esprits scientifiques se rencontrent

Sciences – Exploration – Collaboration







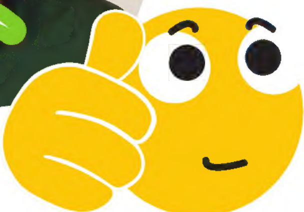
Cette année encore, le camp Mathématiques, Technologies et Sciences (MTS) a rencontré un franc succès. Du 23 au 25 avril, 60 élèves de 5e et 6e années de 12 écoles, tous passionnés de sciences, étaient réunis au camp Moose Lake. Pendant trois jours, ils ont relevé des défis scientifiques en participant à l'un des sept ateliers au choix. De l'initiation à la programmation au cycle des papillons, en passant par la mécanique et l'écologie, il y en avait pour tous les goûts au camp MTS!











Alyssa Blais,
8e année,
École Sainte-Agathe

« J'aime faire partie de l'équipe de volleyball, parce qu'on doit travailler en équipe. Je fais de la natation en compétition, et j'aime la différence entre faire des compétitions pour moi-même et faire des compétitions avec mon équipe. Le midi à l'école, je préfère faire du sport qu'aller dehors. »



Célébrons nos succès!

Le mur du couloir de l'étage supérieur du CCFM se métamorphose grâce au travail des élèves de la classe d'art de Bertrand Nayet, au Collège Louis-Riel. Pour ce projet encadré par l'artiste paysagiste Brigitte Dion, les 20 élèves de 11e et 12e années ont conçu une illustration qui représente leur conception du Manitoba : des rivières, l'esplanade Riel, des trains et des tournesols, entre autres. En deux semaines, trois groupes d'élèves passeront peindre chacun une portion du mur.

Entre école et gymnastique, l'emploi du temps d'Emma Unrau est bien rempli

Discipline – Performance – Détermination

À neuf ans, Emma Unrau, en 4e année à l'École Lacerte, a déjà la discipline d'une championne. Passionnée par la gymnastique depuis son plus jeune âge, elle a été sélectionnée pour représenter le Manitoba avec son équipe au championnat Western Artistic Gymnastics, en Alberta, le 28 avril dernier.

La jeune gymnaste s'entraîne depuis qu'elle tient sur ses jambes. « J'ai commencé la gymnastique à un an, au club GymKyds. À cinq ans, je suis partie m'entraîner au club Panthers Gymnastics, parce qu'une de mes amies y était. » Là, l'entraînement intensif a débuté. « Maintenant, je m'entraîne cinq jours par semaine : le dimanche, le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi, entre quatre et cinq heures par jour. Ce n'est pas si long, le temps passe vite quand on s'amuse. »

Pourtant, suivre un tel rythme d'entraînement quand on est en 4e année est loin d'être facile. « Parfois, il faut quitter l'école plus tôt si l'entraînement commence à 13 h 30. Après, je dois rattraper les leçons. Mais cette année, mon entraînement est à 15 h 30. Alors j'ai assez de temps pour y aller. J'ai l'habitude de faire mes devoirs en rentrant, ou les jours où je ne vais pas à la gymnastique. »

> *« Parfois il faut quitter l'école plus tôt, si l'entraînement commence à 13 h 30. Après, je dois rattraper les leçons. »*
>
> Emma Unrau, 4e année.

Emma Unrau a commencé la compétition à l'âge de huit ans. « J'aime faire des compétitions, parce que je peux montrer ce que je sais faire. J'en ai déjà fait six. » Le 28 avril, elle a participé à sa plus grosse compétition à ce jour : le championnat Western Artistic Gymnastics en Alberta. « D'habitude il y a sept ou huit filles dans ma catégorie. Cette fois-ci, il y en avait 20! »

Elle se souvient encore du moment où elle a appris qu'elle ferait partie de l'équipe. « Il y a eu une compétition entre toutes les gymnastes du Manitoba, et ils en ont choisi cinq pour représenter notre province. J'étais excitée, parce que c'était la première fois que je participais à un championnat hors de la province. Et deux gymnastes de mon club étaient avec moi. »

Le mercredi 25 avril, les gymnastes se sont envolées pour l'Alberta. « On est resté en équipe pendant tout le voyage. Ma mère et mon frère sont venus nous rejoindre deux jours après. J'ai présenté deux agrès : le saut de cheval et les barres asymétriques. À la fin de la compétition, nous avons remporté la médaille de bronze. J'étais contente, parce que ça récompensait notre travail. »

À présent, la saison des compétitions touche à sa fin. Mais Emma n'a pas fini de s'entraîner pour autant. « Je continue à aller au club de gymnastique. En été, il y a un camp de plusieurs semaines pour qu'on continue à progresser. Cette année, j'étais dans la catégorie *Aspire One*. Je ne sais pas encore si je vais rester dans la même ou pas. Si on est vraiment bonne, on peut monter dans la catégorie au-dessus. On y fait des choses plus difficiles, et on s'entraîne plus. »



Emma Unrau jongle entre l'école et la gym au quotidien pour pouvoir vivre sa passion.

À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Du 7 au 11 mai,
Festival théâtre jeunesse du Cercle Molière.

Le 11 mai,
Soirée de reconnaissance des diplômés du Campus, Brandon.

Le 16 mai,
Surboum sans frontières, unissons nos voix!,
Salle du Centenaire, 18 h 30.

LA COMMISSION SCOLAIRE

Réunion de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 30 mai à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

LES CONGÉS

Le 14 mai,
Congé pour les élèves des écoles Gabrielle-Roy, Lagimodière, Noël-Ritchot, Pointe-de-Chênes, Notre-Dame, Réal-Bérard, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joachim, Sainte-Agathe, Christine-Lespérance, Lacerte, Léo-Rémillard, Louis-Riel, Précieux-Sang, Roméo-Dallaire et Taché. Journée d'administration.

Le 18 mai, Congé pour les élèves des écoles Aurèle-Lemoine, Gilbert-Rosset, Jours de Plaine, La Source, La Voie du Nord, Saint-Georges et Saint-Lazare. Journée d'administration.

Le 21 mai, Congé pour tous, Fête de la Reine.

SUDOKU

PROBLÈME N° 600

			1				7	9
		8						
			8	7	9		5	
					8			
			3	1				2
	1	6	4	5				
		7		9				
	2	4					6	
8			7		6	4		

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

RÉPONSE DU N° 599

4	7	3	5	9	8	1	2	6
6	5	8	1	2	3	9	4	7
1	9	2	6	4	7	8	5	3
2	1	4	7	8	6	5	3	9
8	6	9	3	5	2	4	7	1
7	3	5	9	1	4	2	6	8
5	2	7	8	3	1	6	9	4
3	4	1	2	6	9	7	8	5
9	8	6	4	7	5	3	1	2

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 969

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2									■			
3							■					
4					■					■		
5			■						■			
6								■			■	
7		■										■
8						■						
9				■								
10								■				
11				■								
12						■						

HORIZONTALEMENT

1- Jambe d'un côté, jambe de l'autre (à).
2- Qui plaît par son air. – Trou ménagé pour recevoir un boulin.
3- Honore. – Dans une expression signifiant : hébété.
4- Prénom féminin. – Virage en ski. – Se suivent.
5- Adverbe. – Prière. – Veau.
6- Accord exécuté en jouant successivement les notes (pl.). – Personnel.
7- Apparitions subites de boutons.
8- Lichen. – Caractère de ce qui est âcre.
9- Chef éthiopien. – Spirées.
10- Radoucie. – Dommage.
11- Plante herbacée. – De l'Ionie.
12- Un intervalle. – Entrelacés.

VERTICALEMENT

1- Grotesque, exagérée.
2- Temps futur. – Arbre résineux.
3- Placé plus haut. – Qui pense.
4- Inattendu.
5- Flan breton aux raisins secs. – Diminution marqué du sens gustatif.
6- Danse américaine. – Prénom masculin.
7- Gamme. – Acte juridique.
8- Imaginer. – Ville du Pérou. – Doublée.
9- Avant l'heure du midi. – Arguments.
10- Interjection. – Éprouvons un attachement profond pour.
11- Œuvre théâtrale. – Hirondelle de mer.
12- Centaure qui fut tué par Héraclès. – Exerces une action en justice

RÉPONSES DU N° 968

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	A	G	I	T	T	A	I	R	E	■	S
2	A	M	E	N	E	R	■	R	E	U	N	I
3	C	E	N	T	R	A	G	E	■	S	U	D
4	C	R	E	A	T	I	O	N	S	■	E	E
5	H	I	R	C	I	N	■	E	T	I	E	R
6	A	C	E	T	A	T	E	■	E	S	S	E
7	R	A	■	S	I	R	D	A	R	S	■	E
8	I	N	O	■	R	A	I	D	E	U	R	S
9	F	I	■	R	E	I	T	E	R	E	E	■
10	E	S	A	U	■	N	E	P	■	S	I	R
11	R	E	N	T	E	■	E	T	A	■	N	U
12	E	R	E	■	E	S	S	E	N	C	E	S

| EMPLOIS ET AVIS |



OFFRE D'EMPLOI

ÉTUDIANT(E)

Temps plein • 8 semaines : juin à août 2018

Fonctions :

- soutien administratif;
- assistance à la réception;
- possibilité d'animer une émission radiophonique ou faire une chronique hebdomadaire (selon les compétences);
- production d'annonces publicitaires en collaboration avec le coordonnateur de la programmation;
- assistance à la programmation informatisée (selon compétences informatiques);
- assistance à la gestion musicale.

Qualités requises :

- maîtrise du français parlé et écrit;
- habiletés en informatique (Microsoft Office);
- bon sens de l'organisation;
- responsable et autonome;
- entregent et bon esprit d'équipe;
- intérêt pour les communications ou les multimédias est un atout;
- doit être un(e) étudiant(e) qui a l'intention de retourner aux études en septembre;
- doit être un(e) citoyen(ne) canadien(ne) ou un(e) résident(e) permanent(e);
- doit être âgé entre 16 et 30 ans.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et votre lettre de motivation au plus tard **le vendredi 18 mai 2018** à :

Direction générale
Envol 91,1 FM
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7

Télécopieur : 204-233-3646 • direction@envol91.mb.ca

Seules les personnes convoquées en entrevue seront contactées.



OFFRE D'EMPLOI

ÉTUDIANT(E)

Temps plein • 16 semaines : mai à août 2018

Fonctions :

- possibilité d'animer une émission radiophonique ou faire des chroniques (selon les compétences);
- animation d'émissions de radios spéciales sur le terrain lors d'événements dans la communauté;
- production d'annonces publicitaires et de promotions en collaboration avec la coordination de la programmation;
- assistance avec la programmation informatisée;
- assistance à la gestion musicale;
- soutien administratif.

Qualités requises :

- maîtrise du français parlé et écrit;
- habiletés en informatique (Microsoft Office);
- bon sens de l'organisation;
- responsable et autonome;
- entregent(e) et bon esprit d'équipe;
- intérêt pour les communications ou les multimédias est un atout;
- doit être un(e) étudiant(e) qui a l'intention de retourner aux études en septembre;
- doit être un(e) citoyen(ne) canadien ou un(e) résident(e) permanant(e);
- doit être âgé entre 16 et 30 ans;
- une préférence sera donnée aux personnes qui résident à plus de 125 km de Winnipeg.

Entrée en fonction : dès que possible

Rémunération et avantages sociaux : 11,70$ / heure (avec possibilité d'une majoration de 1,35$ / heure si l'employé(e) vient de plus de 125 km de Winnipeg).

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae et votre lettre de motivation le plus tôt possible à :

Direction générale
Envol 91,1 FM
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7

Téléphone : 204-233-4243 • Télécopieur : 204-233-3646
direction@envol91.mb.ca

Seules les personnes convoquées en entrevue seront contactées.

Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 19 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler un **poste à temps plein pour un terme de 8 mois:**

AGENT(E), SERVICES AUX MEMBRES

au centre de services à Saint-Claude

L'agent(e), services aux membres reçoit et traite les transactions des membres au comptoir, gère et réconcilie quotidiennement les espèces monétaires et fait la promotion des produits et services financiers offerts par la Caisse.

Pour de plus amples renseignements:
www.caisse.biz/fr/carrieres/





OFFRE D'EMPLOI

Catéchète

La paroisse de Saint-Joachim est à la recherche d'un (e) catéchète, à temps partiel, pour septembre 2018.

La personne devra adhérer à l'enseignement de l'Église catholique, être ouverte à la formation professionnelle et spirituelle, savoir bien communiquer, posséder une bonne connaissance du français parlé et écrit et travailler en équipe. En plus, détenir un brevet provincial d'enseignement serait un atout.

Comme condition d'emploi, ce poste requiert des vérifications satisfaisantes de sécurité et du registre concernant les mauvais traitements infligés aux enfants. Le nombre d'heures et la rémunération sont à déterminer.

Veuillez envoyer votre demande **avant le 1er juin 2018** au Comité de sélection, Paroisse de Saint-Joachim, La Broquerie, C. P. 129, La Broquerie, Manitoba R0A 0W0.



Le secteur des soins prolongés de la Villa Youville Inc. invite des candidatures pour un poste

D'INFIRMIER OU D'INFIRMIÈRE AUTORISÉ(E)

Poste à temps plein

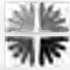
Entrée en fonction : à déterminer selon les disponibilités

Veuillez faire parvenir votre demande à :

Lucie Reuvers, directrice des soins
lreuvers@villayouville.ca

15, chemin Charrière
Sainte-Anne (MB) R5H 1C9

Pour plus de renseignements : 204 422-3003



Actionmarguerite

Service & Compassion

Joignez l'action!

Commis à la paie

0,80 etp, temps partiel (pouvant mener à un poste à temps plein)

POSTULEZ EN LIGNE :
actionmarguerite.ca
Télécopieur: 204 233-6803

LES PETITES ANNONCES

▶ À VENDRE

À VENDRE : Aspirateur Dirt Devil Featherlite : 50 $. Extracteur à jus Salton Vita Pro : 90 $. Appeler au 204-504-2165.
403-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ Photo : 15,93 $

MasterCard VISA Interac

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

NÉCROLOGIE

Thérèse Chaput



Thérèse Chaput, née Perron, est décédée le 15 avril 2018 à l'âge de 100 ans. Elle est née à Caliento et a grandi à Saint-Adolphe. En 1950, après la grande inondation, elle déménage à Richer avec son mari, Antoine et leur famille où ils s'installent sur une ferme laitière. En 2010, elle passe 28 mois à Sainte-Geneviève et finalement en 2013, après 11 mois d'attente à l'Hôpital Sainte-Anne, elle devient résidente de la Villa Youville à Sainte-Anne.

Elle laisse dans le deuil ses huit enfants et leurs conjoints : Faye, Gilbert et Della, Denis et Sharon, Albert et Lina, Michel et Monique, Janine et Gilbert, Patrick et Ruby, Georges Saltel. Elle laisse également une sœur, Yvonne Larose, deux belles-sœurs, Thérèse Perron et Agnès Bichon, un beau-frère, André Chaput, deux brus, Denise Yestrau et Claudette Nault et plusieurs neveux et nièces. Elle laisse aussi ses 19 petits-enfants : Aaron et Sasha; Daniel; Mona, Marc et Luc; Guy et Rhéal; Joël et Nadine; Chantal, Lucile, Madeleine, Jean-Guy, Pierre et Patrick; Brittanie, Kirsten et Hillari. Memère avait aussi 37 arrière-petits-enfants et chacun lui était très précieux et spécial.

L'ont précédée dans l'au-delà, son mari, Antoine en 1975 et son fils aîné, Émile en 1969; ses parents, Émile Perron et Anna Milette, ses beaux-parents, Flavien Chaput et Anna Marion; ses frères et sœurs et conjoints: Irène (Clovis Proteau), Marguerite (Joseph Rivard), Urbain (Rose-Marie Marcoux), Gérard (Lucille Proteau), Léon, Henri, Lorraine (Maurice Lebleu) et un beau-frère, Léopold Larose. De sa belle famille Chaput, l'ont précédés : Gérard et Margaret, Eugène et Jane, Joseph et Rita, François Bichon, Georges et Genevieve, Elmire, Thérèse et Jean Brodeur.

Née dans une famille où régnait l'amour et la foi chrétienne, elle avait une grande affection pour tous ses frères et sœurs et leurs familles, ainsi que ses cousins et cousines. Sa foi était inconditionnelle et inébranlable tout au long de sa vie et jusqu'à la fin. À l'école, elle a appris à lire et a ainsi développé son goût de la lecture. Au cours de sa vie, elle a lu des milliers de livres et ainsi son vocabulaire raffiné est né. Comme jeune adolescente, elle a obtenu son diplôme de 12e année.

Son infirmité aux pieds et aux jambes ne l'a pas laissé abandonner aucune responsabilité, au contraire, cela a accentué sa force intellectuelle et spirituelle. On disait qu'elle n'était pas entêtée, mais persévérante. Elle était notre matriarche de la prière. Chaque jour, elle priait pour sa famille, pour tous ceux qu'elle connaissait et pour tous ceux qui lui demandaient d'intercéder pour eux. Pour sa grande famille, elle était notre pilier, notre forteresse sur qui on pouvait toujours compter. Pour ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, elle était l'exemple parfait de foi chrétienne, toujours de bonne humeur, donnant conseil à ceux qui en demandaient sans jamais juger ou condamner.

Elle a beaucoup participé aux activités de la paroisse de Richer et a aussi organisé plusieurs collectes de fonds. Plus jeune, elle gardait sa mère et sa belle-mère, Anna et Anna. Ainsi, elle et son mari, Antoine, recevaient chez eux beaucoup de parenté et de voisins. Le repas du dimanche midi, habituellement de poulet rôti avec pain frais fait à la maison est devenu légendaire au cours des années. Même les amis des enfants parlent encore aujourd'hui de son pain et de ses gâteaux au chocolat qu'ils ont souvent eu la chance de déguster.

La famille tient à remercier les dirigeants et le personnel de la Villa Youville pour leurs bons soins et marques d'affection qui ont rendu ses dernières années remplies de temps heureux et mémorables pour elle et pour nous tous. Elle avait un attachement authentique pour les autres résidents, en particulier son amie, Louise. Elle aimait bien ce temps spécial à faire des biscuits avec d'autres résidentes et Jeannette Ruest et aussi le chant avec Marie Gagnon. Le départ de Thérèse va créer un vide pour ses amies, Lucienne Richard et Claire Logan qui depuis longtemps étaient toujours fidèles au rendez-vous du mercredi après-midi. Plusieurs vont ressentir un manque maintenant qu'elle n'est plus là. Sa bonne humeur, son sens de l'humour raffiné et sa pieuse présence étaient bien appréciés de tous.

Nous voulons souligner le travail de ses chères amies, sœur Céline Vermette et sœur Irène Rioux; votre présence, vos visites, votre encouragement et vos prières apaisaient nos cœurs et nos âmes! Nous voulons remercier Docteur Gabriel Lemoine, son médecin de longue date, pour son professionnalisme et sa compassion au cours de toutes ces années.

Depuis quelques années, elle disait assez souvent, « il ne faut pas s'inquiéter de mourir... ça va venir tout seul, il faut plutôt s'occuper de bien vivre ». Quel beau témoignage pour nous tous! Ses dernières paroles étaient : « Je vous aime tous »!

La célébration de la résurrection a eu lieu le samedi 21 avril à l'église de Sainte-Anne. Nous voulons remercier l'abbé René Chartier et Monsieur Aurèle Boisvert qui ont préparé cette belle cérémonie. Ceux et celles qui veulent offrir un don à la mémoire de notre chère Thérèse peuvent le faire à la Villa Youville, 15, chemin Charrière Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1C9 ou encore Fonds Hôpital Ste-Anne Inc. 52, rue St-Gérard, Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1C4



CHRONIQUE RELIGIEUSE

RACHELLE CHEVREFILS

Pour la fête des Mères, recevons Sa Présence

Récemment, en m'affairant dans la cuisine de mon « Mamanastère », j'écoutais la version audio du petit bouquin intitulé *La pratique de la présence de Dieu*, par le Frère Laurent. Cet homme était un humble moine carmélite du 17e siècle qui cherchait à reconnaître la présence de Dieu en toutes circonstances, si simples et ordinaires soient-elles. Selon son expérience, c'est en agissant ainsi qu'il se ressentait le plus près de Dieu.

Le travail d'une mère est rempli de tâches redondantes : vaisselle, couches, repas, nettoyage, lavage, médiation de conflits, et ainsi de suite, *ad infinitum*. Parfois, ça va, d'autres fois, on aurait envie de faire quelque chose qui nous donnerait plus de variété, de prestige, d'éloges. Pourtant, Dieu nous appelle à être fidèles à notre vocation, là où Il peut y faire son œuvre et nous combler. D'après le Frère Laurent, pour trouver la vraie joie, il s'agirait de reconnaître l'omniprésence de Dieu et de lui parler lors de notre travail, si simple ou complexe qu'il soit, par amour pour Lui. Ne serait-il pas vrai que la vie « mamanastique » soit remplie de petites jobs qui peuvent être faites en conversation toute simple avec Jésus? Par exemple, nous pourrions offrir un simple *Jésus, ma Joie!* en frottant les chaudrons. Ou encore un *Jésus, j'ai confiance en toi* lors d'une épreuve ou bien un chant de louange à pleins poumons en balayant. Nous pouvons certainement penser à plusieurs idées comme celles-ci.

Il est commun de nous sentir surchargées dans notre rôle et incapables de consacrer un long moment à la prière. Le Frère Laurent se retrouvait dans une situation semblable. Il passait une grande partie de son temps dans la cuisine. Il disait que bien qu'il soit vrai que Jésus est présent de façon très spéciale dans l'Église, il pouvait également prier au sein de ses tâches quotidiennes et trouver la paix et la joie, même dans le chaos d'une cuisine achalandée et bruyante.

Nous nous mettons souvent énormément de pression pour tout gérer nous-mêmes. Nous nous comparons à d'autres et à leurs vies faussement plus-que-parfaites publiées dans les réseaux sociaux. En réalité, il n'existe aucune mère qui suffise à cette énorme mission. C'est un travail ardu. Toutefois, si nous vivons dans la Présence de Celui qui nous aime infiniment à tous moments, même quand le frère Jacques (ou sa petite sœur Jacqueline) sonne les matines beaucoup trop tôt à coups de cris perçants, peut-être verrons-nous qu'Il ne cesse jamais de nous accorder la grâce et la force dont nous avons besoin au moment même. Pas pour hier, ni pour demain, mais bien pour notre pain quotidien.

Souvent, à la fête des Mères, nous cherchons à nous faire reconnaître d'une façon spéciale : par des fleurs, des cartes, une journée de congé, etc. Ces gestes sont certainement appréciés et nous donnent le sentiment agréable d'être valorisées. Toutefois, aucun effort humain ne parvient à satisfaire nos besoins d'amour et d'appréciation les plus profonds. À la messe le jour de la fête des Mères cette année, avec des enfants-bijoux ornant notre cou, reconnaissons la Présence du Seigneur dans l'Église, dans la Parole, dans l'Eucharistie. Recevons la Présence de Dieu qui s'unit humblement à nous dans la célébration. Apportons ensuite ce cadeau avec nous dans notre « mamanastère », là où le travail et la prière sont notre lot quotidien. Parlons sans cesse à notre ami Jésus et témoignons de la joie de Sa Présence. Lui qui nous aime plus que nous ne puissions l'imaginer. Voilà un cadeau qui dure. Frère Laurent, priez pour nous.

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

PATRIMOINE

Le Centre du patrimoine marque ses 20 ans

Le haut-lieu de la mémoire collective

En avril 1998, le Centre du patrimoine ouvrait ses portes. En 2018, il abrite plus de 700 collections d'archives. Cinq fois plus qu'à son ouverture. Et depuis juin 2017, la Province reconnaît le Centre comme le pendant français des Archives publiques du Manitoba.

Daniel BAHUAUD
dbahuaud@la-liberte.mb.ca

La Société historique de Saint-Boniface (SHSB) célèbrera le 15 mai le 20e anniversaire du Centre du patrimoine. (1)

Pour Michel Lagacé, le président de la SHSB depuis 2002, la création du Centre du patrimoine représente « un des évènements les plus marquants des derniers 100 ans de l'histoire de la francophonie manitobaine ».

« Le Centre du patrimoine est l'endroit clé pour avoir accès à notre mémoire collective, c'est-à-dire aux archives portant sur les francophones et les Métis du Manitoba et de l'Ouest canadien.

« Ses documents contiennent des témoignages du passé et, par conséquent, tout ce qu'on a de concret en main pour nous aider à réfléchir. Non seulement sur ce passé, mais sur notre présent et notre avenir. Grâce au Centre, les historiens, les chercheurs, les artistes et toute autre personne peuvent explorer le passé, s'interroger sur le passé et s'orienter face au passé. Et par extension, l'avenir. »

Ça n'a pas toujours été le cas. Gilles Lesage est directeur général de la SHSB depuis 15 ans. Préalablement, il était archiviste à la SHSB. « La Société historique a longtemps été sans domicile fixe. Fondée en 1902, une partie de ses archives était déposée dans l'ancien Collège de Saint-Boniface. Lors de l'incendie de 1922, plusieurs artéfacts ont été perdus, notamment des ossements du père Aulneau et de La Vérendrye. Rappelons que la SHSB a été fondée au Lac des Bois au moment de la découverte de ces ossements. »

Les archives ont ensuite été déposées au sous-sol de la Cathédrale de Saint-Boniface. On devine la suite, que raconte Gilles Lesage. « L'incendie de 1968 a endommagé plusieurs documents, notamment des manuscrits de Louis Riel. Après ce deuxième sinistre, la réflexion s'est imposée : qu'adviendrait-il de la Société historique? « Il y a eu des discussions sérieuses avec le Collège de Saint-Boniface. La SHSB fusionnerait-elle avec le Collège? Au bout du compte, nous avons maintenu notre autonomie, mais en louant de l'espace dans la nouvelle section de l'Institut pédagogique, où les archives de la SHSB étaient déposées dans une voûte avec la superficie d'une salle de classe. »


photo : Daniel Bahuaud

L'équipe du Centre du patrimoine (de gauche à droite) : Katrina Audet, employée d'été; Gerry Bayer, chargé des technologies de l'information; Gilles Lesage, directeur général; Michel Lagacé, président de la SHSB; Julie Reid, archiviste; Janet La France, généalogiste; Natasha Vermette, employée d'été; Erin Chatelain, adjointe administrative.

En 1986, un nouveau déménagement, toujours au Collège universitaire de Saint-Boniface. « Notre voûte avait une température bien mieux contrôlée, mais on ne pouvait rien pour l'humidité. Vraiment, c'était inadéquat. Au moins, nous avions pour la première fois des bureaux ouverts au public. »

1998 marque l'ouverture du Centre du patrimoine. Sa construction, son ameublement et le déménagement des archives ont coûté 3 millions $. Une somme qui, assure Gilles Lesage, aura bien valu la peine :

« Arrivée au nouveau Centre du patrimoine, toute l'équipe de la SHSB était vraiment étonnée. On avait de l'espace pour travailler, pour faire de la recherche et accueillir le grand public. Avant tout, on avait deux étages d'archives où la température, l'humidité, la circulation de l'air et la poussière étaient contrôlés. On pouvait mettre en quarantaine de nouvelles acquisitions, le temps de vérifier qu'elles n'étaient pas moisies ou envahies par un fouillis d'insectes. »

À l'époque, le Centre du patrimoine abritait près de 140 collections d'archives. Depuis, elles en comptent plus de 700. Michel Lagacé explique pourquoi : « Dès les années 1980, les archivistes de la province et les organismes francophones discutaient d'un endroit où déposer les archives francophones. Et les communautés religieuses y réfléchissaient déjà. En 1988, j'ai mené une étude de faisabilité pour le Comité des archives des Sœurs Grises. En consultant les autres communautés religieuses, j'ai constaté qu'il y avait quasi-consensus sur la nécessité de déposer leurs archives au Manitoba, à un endroit comme le Centre du patrimoine. »

Pour Gilles Lesage, les défis d'aujourd'hui sont tout autres qu'en 1998. « Nous collectons des fonds pour installer des étagères amovibles dans nos voûtes, pour pouvoir presque doubler l'espace de stockage. Et puis nous voulons traiter toutes les collections que nous avons reçues, pour qu'elles soient pleinement accessibles aux chercheurs et au public. »

Michel Lagacé insiste sur un autre défi : « Il faut numériser plus de nos documents, pour les rendre encore plus accessibles. Et que faire des documents électroniques? Qu'est-ce qu'on garde? Et comment conserve-t-on ce qu'on gardera? Les archives, c'est l'exigence d'une réflexion en continu. »

(1) Un dîner-bénéfice aura lieu le 15 mai à l'Hôtel Norwood, situé au 112, rue Marion, de 11 h 30 à 13 h 30. Info : 204 233-4888.

La contravention de Roger Bilodeau

Les nouvelles acquisitions de toutes sortes ne cessent d'arriver au Centre du patrimoine. Pour le plus grand bonheur de Gilles Lesage, directeur général de la Société historique de Saint-Boniface :

« Nous venons d'obtenir la contravention de Roger Bilodeau. Ce petit bout de papier a fait que la Cour suprême du Canada en 1985 a forcé le gouvernement manitobain à traduire la plupart de ses lois promulguées en anglais seulement.

« C'est un document d'importance historique, mais qu'on se le dise : on n'a pas besoin d'être un Roger Bilodeau pour contribuer à nos fonds d'archives. Tout le monde a une boîte de documents. Et cette boîte pourrait bien contenir de véritables trésors. »

À VOTRE SERVICE





FIERS DE NOTRE IDENTITÉ MÉTISSE

PROUD OF OUR METIS IDENTITY





Nous sommes fiers de notre aptitude à parler plusieurs langues; celle-ci constitue un aspect important de notre culture et de notre identité. Par le passé, grâce à cette aptitude, nous étions inégalés comme commerçants et interprètes exemplaires dans la négociation de traités et d'ententes entre les peuples. De nos jours, notre aptitude langagière offre à nos jeunes des perspectives culturelles et des possibilités de voyage, d'apprentissage et d'emploi.

La Nation métisse est une nation autochtone multilingue. Il y a des citoyens de la Nation métisse qui parlent français. Il y a des citoyens de la Nation métisse qui parlent le cri. Il y a des Métis qui parlent l'ojibwa et il y en a qui parlent l'anglais. Ils sont tous citoyens de la Nation métisse. Ensemble, nous sommes une seule et même Nation.

- David Chartrand





An important part of our culture and identity, of which we are proud, is our ability to speak many languages. Historically, with this ability we were unsurpassed as traders and integral as interpreters in the negotiation of treaties and agreements between peoples. Today, it provides culture, travel, learning, and employment opportunities for our Youth.

The Metis Nation is a multi-lingual Indigenous nation. There are French-speaking Metis Nation Citizens. There are Cree-speaking Metis Nation Citizens. There are Ojibwa-speaking, and there are English-speaking Metis. All are Citizens of the Metis Nation. Together we are one Nation.

- David Chartrand



Fédération Métisse du Manitoba Inc. | 300-150, avenue Henry Avenue | Winnipeg, Manitoba | R3B 0J7 | Manitoba Metis Federation Inc.
204-586-8474 204-947-1816 info@mmf.mb.ca www.mmf.mb.ca


David Chartrand

MESSAGE DU PRÉSIDENT
MESSAGE FROM THE PRESIDENT
DAVID CHARTRAND

Le premier objectif constitutionnel de la Fédération Métisse du Manitoba (FMM) est de promouvoir l'histoire et la culture du peuple métis ainsi que notre fierté culturelle. Appuyée de nos régions et sections locales, la FMM participe activement à promouvoir les Journées Métisses et d'autres évènements et activités culturels dans l'ensemble de la province.

Nous sommes fiers de notre aptitude à parler plusieurs langues; celle-ci constitue un aspect important de notre culture et de notre identité. Par le passé, grâce à cette aptitude, nous étions inégalés comme commerçants et interprètes exemplaires dans la négociation de traités et d'ententes entre les peuples. De nos jours, notre aptitude langagière offre à nos jeunes des perspectives culturelles et des possibilités de voyage, d'apprentissage et d'emploi.

La Nation métisse est une nation autochtone multilingue. Il y a des citoyens de la Nation métisse qui parlent français. Il y a des citoyens de la Nation métisse qui parlent le cri. Il y a des Métis qui parlent l'ojibwa et il y en a qui parlent l'anglais. Ils sont tous citoyens de la Nation métisse. Ensemble, nous sommes une seule et même Nation.

La présente publication vous fera connaître quelques-uns de nos nombreux partenaires multilingues, tels que la Société historique de Saint-Boniface et le Musée de Saint-Boniface, avec lesquels nous travaillons pour le bien de nos citoyens de la Nation métisse dans l'ensemble de la province. Ces partenariats présentent des avantages, non seulement pour les Métis, mais aussi pour tous les Manitobains. Les deux nous ont grandement aidés à faire avancer nos institutions de gouvernance et nos objectifs culturels.

Les deuxième et quatrième objectifs constitutionnels de la FMM traitent de la sensibilisation de nos citoyens à l'égard de leurs droits juridiques, politiques, sociaux et autres, de même que de la promotion de leurs intérêts politiques, sociaux et économiques. Ces droits sont importants. La FMM a souvent dû lutter devant les tribunaux de l'opinion publique et les tribunaux de justice afin de protéger nos droits et nos intérêts comme Métis. Afin de protéger nos droits et nos intérêts, la FMM a comparu à maintes reprises devant la Cour suprême du Canada (CSC) et de nombreux autres tribunaux fédéraux et provinciaux.

En 1870, sous la direction de Louis Riel, les Métis sont devenus les partenaires de négociation du Canada au sein de la Confédération, ainsi que les fondateurs de la province du Manitoba. L'une des plus importantes affaires judiciaires de l'histoire de la CSC traitait des promesses territoriales faites aux Métis en 1870 et non respectées. En 2013, nous avons été victorieux dans l'affaire de la CSC *Manitoba Metis Federation Inc. c. Canada*, lorsque le tribunal a déclaré que le Canada n'avait pas tenu sa promesse de concéder 1,4 million d'acres de terre aux Métis.

Par conséquent, la FMM, à titre de gouvernement de la collectivité de la nation métisse du Manitoba, est responsable des négociations découlants du jugement de la CSC dans *Manitoba Metis Federation Inc. c. Canada* de 2013. La FMM représente les bénéficiaires de la promesse faite en 1870. Il s'agit d'une demande collective et non de réclamations individuelles. Lors de ses consultations entreprises auprès de notre peuple dans l'ensemble de la province, la FMM a porté une attention toute particulière à ce qu'elle devrait inclure dans nos négociations.

Le cinquième objectif, soit le dernier mais non le moindre de la Constitution de la FMM, est de fournir, à l'aide des pouvoirs constitutionnels délégués par ses citoyens, une gouvernance responsable et axée sur l'obligation de rendre compte au nom de la collectivité métisse du Manitoba. Pour atteindre cet objectif, la FMM offre des programmes et des services à notre collectivité, notamment en matière de services à l'enfance et à la famille, justice, logement, jeunesse, éducation, ressources humaines, développement économique et ressources naturelles, ainsi que dans d'autres secteurs.

Les élections générales que la FMM tient tous les quatre ans font partie intégrante de ce cinquième objectif. Les prochaines élections de la FMM auront lieu le 31 mai 2018. Veuillez consulter l'annonce dans cette publication. J'encourage fortement tous les Métis qui détiennent une carte de citoyenneté de la FMM à venir participer et à se prévaloir de leur droit de vote lors des élections de votre gouvernement métis. Votre vote est important. Il s'agit d'une occasion unique d'orienter la gouvernance et d'aider à établir les fondements de l'avenir pour vous, votre collectivité, vos enfants et vos petits-enfants.

Meeqwetch

The first among the Manitoba Metis Federation (MMF) constitutional objectives is that we promote the history and culture of the Metis people and promote our cultural pride. The MMF, including our Regions and Locals, are active participants and promoters of Metis Days and other cultural events and activities across the province.

An important part of our culture and identity, of which we are proud, is our ability to speak many languages. Historically, with this ability we were unsurpassed as traders and integral as interpreters in the negotiation of treaties and agreements between peoples. Today, it provides culture, travel, learning, and employment opportunities for our Youth.

The Metis Nation is a multi-lingual Indigenous nation. There are French-speaking Metis Nation Citizens. There are Cree-speaking Metis Nation Citizens. There are Ojibwa-speaking, and there are English-speaking Metis. All are Citizens of the Metis Nation. Together we are one Nation.

In this publication you will see some of our many multi-lingual partners that we work with for the benefit of our Metis Nation Citizens across the province, such as the St. Boniface Historical Society and the St. Boniface Museum. These partnerships work for not only the Metis, but for all Manitobans. Both have been instrumental in assisting us in moving our governance institutions and cultural objectives forward.

The MMF's second and fourth constitutional objectives are the education of our citizens respecting their legal, political, social and other rights as well as promoting the political, social, and economic interests of our Citizens. These are substantial. It is in protecting our Metis rights and interests that the MMF has often battled in the courts of public opinion as well as in the courts of law. To protect our rights and interests the MMF has been in front of the Supreme Court of Canada (SCC), and many other federal and provincial courts, numerous times.

In 1870, with the leadership of Louis Riel, the Metis became Canada's negotiating partners in Confederation and founders of the Province of Manitoba. One of the most important SCC cases in its history is about the unkept land promises made to the Metis back in 1870. In 2013, we won the SCC *MMF v Canada* and the court declared that Canada had not kept its promise to provide the Metis 1.4 million acres of land.

As a result, the MMF as the government of the Metis Nation's Manitoba Metis Community is responsible for the negotiations arising from the SCC 2013 *MMF v Canada*. The MMF represents the beneficiaries of the promise made in 1870. This is a collective claim and not individual claims. The MMF undertook consultations with our people across the province and listened carefully about what is important to include in our negotiations.

The fifth objective, the last but a most important objective in our MMF Constitution, is to provide responsible and accountable governance on behalf of the Manitoba Metis Community using the constitutional authorities delegated by its citizens. Towards meeting this objective, the MMF delivers programs and services to our community including child and family services, justice, housing, youth, education, human resources, economic development, natural resources, and other sectors.

As an integral part of this fifth objective, the MMF holds its general elections every four years. The MMF Election will take place on May 31, 2018. Please look for the advertisement in this publication. I encourage all Metis with an MMF Citizenship Card to come out, participate, and exercise their right to vote in the elections for your Metis government. Your vote is important. This is an unequalled opportunity to provide governance direction and to help build the future for yourself, your community, your children, and for your grandchildren.

Meeqwetch

DANS LA LANGUE DE LEUR CHOIX

« Un Métis est un Métis, quelle que soit sa langue, affirme la ministre adjointe au Patrimoine, à la Culture, aux Sports et à la Jeunesse, et ministre adjointe à la Santé, Mona Buors. Et c'est très important pour nous à la Fédération Métisse du Manitoba de communiquer directement dans la langue de choix de chacun de nos concitoyens métis à travers le Manitoba. »

Parmi ces Métis, beaucoup préfèrent s'exprimer en français. Les communautés métisses francophones au Manitoba sont en effet nombreuses, comme le rappelle la ministre adjointe.

« La FMM sait que les francophones veulent communiquer en français, alors on fait tout notre possible pour les accommoder. En ce moment, on recrute du personnel bilingue et on est dans le processus d'embauche de deux nouveaux traducteurs afin de pouvoir traduire nos documents en français. »

En outre, le site Internet de la Fédération est en cours de traduction pour devenir entièrement bilingue anglais et français.

Mona Buors ajoute que « on travaille avec des partenaires francophones comme La Liberté Communication pour produire des cahiers promotionnels bilingues, ou encore le Musée de Saint-Boniface pour offrir des activités en français ».

Le français est une langue non seulement officielle au Canada, mais aussi historique à la nation métisse. Offrir des services en français est donc très important aux yeux de la FMM. Toutes les langues parlées par les Métis le sont sans distinction.

Ainsi, « nous avons quatre ministres au sein de notre gouvernement qui peuvent parler français, en plus de l'anglais, dont moi, mais aussi certains ministres qui parlent cree, ojibway ou une autre langue autochtone. Toutes les langues sont représentées », conclut la ministre Buors.

IN THEIR CHOSEN LANGUAGE

"A Metis is a Metis, no matter his or her language," asserts Mona Buors, Associate Minister for Heritage, Culture, Sports and Youth and Associate Minister for Health. "And it's very important for us at the Manitoba Metis Federation to communicate directly in the language of choice of each of our fellow Metis citizens throughout Manitoba."

Many Metis prefer to express themselves in French. There are actually a considerable number of Francophone Metis communities in Manitoba, as the Associate Minister reminds us.

"The MMF knows that Francophones would like to communicate in French, and so we do as much as possible to accommodate them. At the moment, we're recruiting bilingual personnel and are hiring two new translators to translate documents into French."

The Federation's website is also undergoing translation to become entirely bilingual in English and French.

Mona Buors adds that, "we work with Francophone partners such as La Liberté Communication to produce bilingual promotional notebooks and the St. Boniface Museum to offer activities in French."

French is not only an official language in Canada but also a historic language for the Metis Nation. Providing services in French is very important in the eyes of the MMF. All languages spoken by the Metis are equally important.

Furthermore, "we have four ministers within our government who speak French, in addition to English, including me, but also some ministers who speak Cree, Ojibwe or another indigenous language. All languages are represented," concludes Minister Buors.



photo : Gracieuseté/Courtesy MMF

SAVIEZ-VOUS QUE...

LE MICHIF EST FAIT DE CREE ET DE FRANÇAIS?

« La langue Michif est née dans la vallée de la rivière Rouge, d'un nouveau peuple distinct, les Métis, qui n'était ni autochtone, ni européen, mais une union des deux. Elle se compose de noms en langue française et de verbes en langue cree. Les noms sont en français car les Autochtones n'avaient pas de tables, de chaises, etc., donc ce sont les Français qui ont apporté ces mots à cette nouvelle langue. Les verbes sont en cree, car ces actions, comme pêcher, chasser, etc., faisaient déjà partie de la culture et de la langue autochtone, et elles ont continué à être au cœur de la vie des Métis. Ce sont les enfants nés de l'union des deux peuples qui ont créé la langue Michif en se parlant entre eux. Par ailleurs, d'autres mots ont plus tard été empruntés à l'anglais et rajoutés à la langue pour la diversifier et la moderniser. »

—Norman Fleury,
conférencier spécial au Collège d'Éducation
de l'Université de Saskatchewan

DID YOU KNOW?

THE MICHIF LANGUAGE IS MADE OF CREE AND FRENCH

"The Michif language was born in the Red River Valley, and originated from the Metis, a new people who was neither First Nation nor European, but a union of the two. It is made of French nouns and Indigenous verbs. Nouns are in French because the Natives did not have tables, chairs, etc., so the French brought these words to the new language. Verbs are in Cree, because these actions, such as fishing, hunting, etc., were already part of the culture and the Indigenous language. They remained central in the Metis way of life. The children born of the union of these two people created the Michif language by talking among themselves. Furthermore, other words were later borrowed from English and added to the language to broaden and modernise it."

—Norman Fleury,
special speaker at the College of Education
at the University of Saskatchewan

LE CENTRE DU PATRIMOINE, UN ACTEUR ESSENTIEL DANS LA RECONNAISSANCE MÉTISSE

Beaucoup de Métis ou de personnes souhaitant être reconnues comme telles font appel au service de généalogie du Centre du patrimoine de la Société historique de Saint-Boniface. Gilles Lesage, le directeur général, explique : « Nous relions une personne à un ancêtre qui a été reconnu officiellement comme Métis. Et comme ce genre de document n'a été produit que dans l'Ouest canadien, cela nous permet d'identifier l'ancêtre métis pour les Métis de la rivière Rouge. »

Au Centre du patrimoine, environ 100 demandes de preuves d'ascendance métisse sont traitées par mois. Une demande sans cesse grandissante!

Pour pouvoir identifier un ancêtre métis, il faut remonter loin dans le temps.

« Entre 1870 et 1920, des documents permettent d'établir qu'il y avait des ancêtres métis dans la lignée de la personne qui fait la demande. À ce moment-là, durant la négociation des traités, on se déclarait métis et on était reconnu par un document officiel qui en faisait état. Souvent, on va faire le lien entre la personne qui fait la demande et l'ancêtre qui a obtenu ce *script*. L'autre possibilité qui est assez fréquente, c'est de faire le lien entre la personne et l'ancêtre qui s'est identifié comme Métis dans un recensement. On peut aussi consulter les registres de baptêmes ou de mariages de l'époque. »

Le coût de la demande de recherche généalogique s'élève normalement à 75 $. Grâce à l'appui financier de la FMM, le Centre du patrimoine a pu réduire ce prix à 25 $ par demande. Une fois la recherche réalisée, il appartient à la FMM de décider si le demandeur fait partie de la Nation métisse et de lui délivrer une carte de citoyenneté métisse.

Chaque jour, Janet LaFrance, généalogiste certifiée du Centre du patrimoine, travaille sur de nouveaux dossiers. Elle se sent utile dans ce travail de « chercheuse d'origines ». « Je pense que les gens ont le droit à leur identité culturelle. Il y a tellement de Métis et d'Autochtones qui ont perdu ça à cause de l'histoire canadienne et de la colonisation. Alors, le fait d'étudier leur généalogie, de pouvoir la tenir en main, cela les aide à récupérer leur identité. »

Janet LaFrance se souvient avec nostalgie d'une femme qui avait découvert ses origines métisses : « C'était une dame qui avait été adoptée et elle ne connaissait presque rien de sa famille biologique. Elle connaissait juste le nom de sa mère. Elle a réussi à contacter sa mère biologique juste pour finir sa généalogie. Quand sa généalogie a été complète, elle a pleuré, elle était tellement contente. Ce travail était tellement important pour elle. »



Gilles Lesage, le directeur général du Centre du patrimoine, et Janet LaFrance, généalogiste certifiée, déambulent chaque jour dans la pièce où sont entreposées les archives. Gilles Lesage tient ici les plus anciens registres de Saint-Boniface qui ont pu être conservés après l'incendie de 1860. Ce registre de mariages date de 1825 et sert encore aujourd'hui à compléter des généalogies métisses.

Every day, Gilles Lesage, Executive Director of Centre du patrimoine, and Janet LaFrance, a Certified Genealogist, walk around the room where the archives are kept. It's where Gilles Lesage keeps the oldest St. Boniface registers that were rescued after the fire of 1860. This marriage register dates back to 1825 and is still used to complete Métis genealogy research.

CENTRE DU PATRIMOINE, A KEY PLAYER IN MÉTIS RECOGNITION

Many Metis, or persons wanting to be recognized as such, make use of the Genealogical Research Services at the Centre du patrimoine heritage centre of the St. Boniface Historical Society / Société historique de Saint-Boniface (SHSB). Executive Director, Gilles Lesage, explains: "We connect a person to an ancestor who has been officially recognized as Métis. Because this type of document was only produced in Western Canada, it allows us to identify the Métis ancestor for the Métis people of the Red River Valley."

Centre du patrimoine currently processes approximately 100 requests for proof of Métis ancestry a month, and the demand is steadily increasing.

Identifying a Métis ancestor requires going back a long way. "Documents from 1870 to 1920 can establish whether that there were Métis ancestors in the bloodline of the person making the request. At that time, during treaty negotiations, people declared themselves Métis and were recognized by an official document that confirmed their status. We can often make the connection between the applicant and the ancestor who obtained this record, known as a "scrip." The other possibility that is also quite common is to make the connection between the person and the ancestor who identified as Métis in a census. We can also consult baptism or marriage registers from that period."

The cost of the genealogical research request is usually $75. Thanks to financial support from the MMF, Centre du patrimoine has been able to reduce the price to $25 per application. Once the research has been done, it is up to the MMF to decide whether the applicant is part of the Métis Nation and if a Métis citizenship card should be issued.

Every day, Janet LaFrance, a Certified Genealogist at SHSB's Centre du patrimoine, works on new files. She feels useful in her work as a 'roots researcher'. "I believe people have a right to their cultural identity. There are so many Métis and First Nations people who lost that because of Canadian history and colonization. Examining their genealogy so they can hold it in their hand helps them reclaim their identity."

Janet LaFrance fondly recalls a woman who discovered her Métis origins: "This woman had been adopted and knew next to nothing about her birth family. She only knew her mother's name. She was able to contact her birth mother just to finish the genealogy. When it was completed, she cried because she was so happy. This work was very important to her."



REDÉCOUVRIR SES RACINES

Erin Verrier a 37 ans et a toujours su qu'elle était métisse. Elle raconte : « Je ne me souviens plus vraiment du moment où je l'ai su. Du plus loin que je me souvienne, cela a toujours fait partie de mon identité. »

Sa famille est originaire de Bélair, dans la campagne du Manitoba. Dans ce petit village, elle passait énormément de temps avec ses grands-parents. « Je suis fière de mes ancêtres, spécialement de mes grands-parents. Mon grand-père était un pécheur et il vivait de la terre. Il avait une grande connexion avec la nature. Il avait développé des habiletés que l'on n'a pas ici en ville. »

Il y a dix ans, Erin s'est rendue au Centre du patrimoine pour effectuer une recherche de preuve d'ascendance métisse. Cette recherche est requise pour obtenir sa carte métisse auprès de la FMM. « Quand la généalogie était terminée, ma mère m'a dit '*voilà ce qu'est être Métis*'. J'ai découvert que beaucoup de mes ancêtres sont venus travailler ici pour la Compagnie de la Baie d'Hudson. C'est comme ça que la nation métisse a commencé, lors du commerce de fourrures. »

La passion d'Erin Verrier : la reconstitution historique, en habits d'époque. Ce sont ses racines métisses qui lui ont donné envie de se lancer plus sérieusement dans ce *hobby*. « Je faisais déjà de l'interprétation en habits d'époque avant de connaître ma généalogie. Depuis, cela a pris un autre sens. C'est devenu plus réel de rejouer des scènes de 1815 et de parler de cette histoire ». Erin poursuit : « C'est émouvant de réinterpréter cela et en même temps de faire partie de cette histoire. Les noms de mes ancêtres sont plus vivants pour moi, à présent, quand je réinterprète historiquement la période durant laquelle ils ont vécu. »

En plus de cette passion, ses racines métisses ont aussi guidé Erin dans sa vie professionnelle. Elle a d'ailleurs travaillé pour la Société historique de Saint-Boniface durant deux ans. Concrètement, elle aidait les gens à s'inscrire pour commencer leur recherche généalogique. « La diversité du peuple métis est si vaste. Je n'imaginais pas ça. Les gens venaient du Manitoba mais aussi de tout le Canada ». Ensuite, Erin a travaillé pour la FMM. « Une grande partie de mon travail était d'identifier les gens qui appartiennent à la nation métisse. Toutes ces personnes que j'ai rencontrées m'ont guidée dans mon parcours, elles ont contribué à la personne que je suis aujourd'hui. »

À travers son parcours et ses choix, Erin Verrier s'est rendue compte d'une chose : « Je veux éduquer les gens à ce que cela représente, d'être Métis. »

REDISCOVERING HER ROOTS

37-year-old Erin Verrier has always known that she was Métis: "I don't recall when exactly I found out. Ever since I can remember, it has always been part of my identity."

Her family is originally from Belair, in rural Manitoba. She spent a lot of time with her grandparents in the small village. "I'm proud of my ancestors, especially my grandparents. My grandfather was a fisherman who lived off the land. He had a great connection with nature, and developed skills that we don't have here in the city."

Ten years ago, Erin went to the Centre du patrimoine to request a genealogical search for proof of Métis ancestry. This research was required to obtain her Métis card from the Manitoba Metis Federation. "When the genealogy was finished, my mother said, "*This is what it means to be Métis.*" I found out that a number of my ancestors came here to work for the Hudson's Bay Company. That's how the Métis nation started, during the fur trade."

Erin Verrier loves taking part in historical re-enactments in period costume. Her Métis roots inspired her to take up this hobby. "I had already done some historic interpretation in period costume before finding out about my genealogy. Since then, it's taken on a whole new meaning. It's become more meaningful for me to re-enact scenes from 1815 and talk about that history." She adds, "It's quite moving to do the re-enactments while feeling I am a part of that history. The names of my ancestors are now more "real" for me when I provide a historical interpretation of the period in which they lived."

In addition to this passion, Erin's Métis roots have also guided her in her professional life. She worked for the Historical Society of St. Boniface / Société historique de Saint-Boniface for two years, helping people register for genealogical research services. "There is such a wide diversity of Métis people. I had no idea. People came from Manitoba and from all over Canada." Erin went on to work for the MMF. "A big part of my job was to identify people belonging to the Métis Nation. All the people I've met have guided me in my path, and have contributed to the person I am today."

Through her career and her choices, Erin has realized one thing: "I want to educate people about what it means to be Métis."

THE MÉTIS CITIZENSHIP CARD

« Cette carte de citoyenneté métisse contribue à l'identité de la personne autochtone. Pendant de longues années, les Métis ont été forcés de se cacher et ont été obligés de renier leurs ancêtres et leur identité métisse. Maintenant, ils peuvent réaffirmer leur identité métisse, montrer leur carte et être fiers de cela. C'est un grand pas en avant qui leur donne confiance. »

—Tiffany Monkman, Directrice du bureau central d'enregistrement

"The Metis Citizenship card nurtures a sense of identity in Indigenous people. For many years, the Métis people were forced to hide who they were, denying their ancestors and their Métis identity. Now, they can reclaim their Métis identity and proudly show their cards. It's a big step forward that instills confidence."

—Tiffany Monkman, Central Registry Office Director

LA JOURNÉE LOUIS-RIEL DAY : UN PARTENARIAT GAGNANT ENTRE LE MUSÉE DE SAINT-BONIFACE ET LA FMM

En 2007 avait lieu la première édition de la Journée Louis-Riel au Musée Saint-Boniface, en collaboration avec la Province du Manitoba et la FMM. La FMM avait profité de l'occasion pour dévoiler de nouveaux artefacts ayant appartenu à Louis Riel, dont un écriteau ou encore sa ceinture fléchée.

L'année dernière, le dixième anniversaire de la Journée Louis-Riel comme jour férié au Manitoba était célébré. Par manque de budget, cette édition était menacée. « On a rapidement fait savoir à la communauté qu'on avait des difficultés financières, raconte Vania Gagnon, directrice du Musée. Ça engendrait trop de frais d'avoir deux employés pendant un jour férié, et d'assurer la programmation de la journée. Car on ne peut pas ouvrir et ne rien faire. Il faut pouvoir offrir une très belle programmation, digne du nom de la personne qu'on célèbre. »

Dès le lendemain, la FMM prit contact avec le Musée de Saint-Boniface et proposa son aide. « On a commencé à discuter du montant de la commandite. Et au-delà de la commandite, comment on pouvait travailler ensemble. Ça a été vraiment beau et apprécié. De simplement donner 3 000 $, cela aurait été assez. Mais c'est un vrai partenariat au sens où l'on travaille ensemble pour offrir la plus belle programmation possible. »



Vania Gagnon devant la ceinture fléchée de Louis Riel, prêtée par la FMM au Musée de Saint-Boniface

Vania Gagnon in front of Louis Riel's arrowhead sash, on loan by the MMF to the St. Boniface Museum.

Depuis, on le sait, la Journée Louis-Riel est devenue un succès populaire au sein du Musée. Elle rassemble près de 1 000 visiteurs chaque année. Le Louis Riel Institute, qui dépend de la FMM, y anime un atelier de perlage métis. Philippe Mailhot, ancien directeur du Musée, raconte avec passion « la provenance de chaque objet dans l'exposition », tandis que Lawrie Barkwell, du Louis Riel Institute partage son expertise sur la culture et la nation métisses.

« C'est vraiment un très beau partenariat. L'atmosphère du Musée est sans pareille. Cela nous fait plaisir de pouvoir offrir cet évènement gratuitement à tous les Winnipégois, tous les Manitobains, ceux qui sont Métis ou ceux qui cherchent à en apprendre davantage sur les Métis. »

Cette collaboration entre la FMM et le Musée ne s'arrête pas là puisqu'en 2015, une plaque commémorant les sœurs Angélique et Marguerite Nolin a été dévoilée sur le terrain du Musée. Cette plaque reconnaît la contribution en éducation de ces deux premières institutrices dans l'Ouest, qui étaient laïques et métisses. La directrice a grand espoir de rendre ce partenariat pérenne et que les airs de violon, de gigue ou de valse puissent encore résonner pour de longues années dans la chapelle du Musée.

LOUIS RIEL DAY: A WIN-WIN PARTNERSHIP BETWEEN THE ST. BONIFACE MUSEUM AND THE MMF

The first edition of Louis Riel Day at the St. Boniface Museum, in collaboration with the Province of Manitoba and the Manitoba Metis Federation, was held in 2007. The MMF used the opportunity to showcase new artifacts belonging to Louis Riel, including his sign and his Métis sash.

Last year marked the tenth anniversary of Louis Riel Day as a statutory holiday in Manitoba, but a lack of funds threatened the celebration. "We immediately informed the community that we were having financial difficulties," says Vania Gagnon, the Museum's director. "It was going to be too costly to have two employees working on a holiday and to provide a full day of programming, given that we weren't allowed to open or do anything. We needed to be able to offer first-class programming that was worthy of the event's namesake."

The next day, the MMF got in touch with the St. Boniface Museum and offered to help. "We began by discussing the dollar amount of the sponsorship, and went on to explore how we could work together. It was a generous and greatly appreciated gesture. The $3,000 contribution would have been enough, but it is a true partnership with both parties working together to provide the best possible programming."

And, as we know, Louis Riel Day has become a huge success for the Museum, with over 1,000 visitors to the annual festivities. The Louis Riel Institute, an affiliate of the MMF, facilitates a Métis beadwork workshop. Philippe Mailhot, former Museum director, passionately talks about "the origin of each object in the exhibit," and Lawrie Barkwell of the Louis Riel Institute shares his expertise on the Métis Nation and culture. "It's truly a wonderful partnership. The Museum's atmosphere is unparalleled. We are pleased to be able to offer this event, at no cost, to all Winnipeggers and Manitobans who are Métis or who want to learn more about the Métis people."

This collaboration between the MMF and the Museum goes even further: in 2015, a plaque commemorating sisters Angélique and Marguerite Nolin was unveiled on the Museum grounds. The stone recognizes the educational contribution of these first two Métis teachers – who did not belong to any particular religious order – in Western Canada. The director has high hopes of making the partnership a permanent one so that fiddle, jigging and waltz tunes continue to ring in the Museum chapel for many years to come.



JOURNÉE LOUIS-RIEL DAY 2018

MIGUEL SORIN

CABREL SORIN

« On a joué de la musique traditionnelle. Louis Riel a été fort pour nous, c'est important de le remémorer. C'était une très belle journée. Tout le monde dansait autour de nous, à deux ou par groupes. J'avais un grand sourire à chaque fois que je jouais. On a déjà hâte d'y retourner l'année prochaine. »

—Miguel Sorin (15 ans)

"We played traditional music. Louis Riel was strong for us, and it's important to remember him. It was a beautiful day. Everybody was dancing around us, in pairs or in groups. I have a big smile every time I play. We can't wait to go back next year."

—Miguel Sorin (15 years old)

« C'est très important pour moi d'avoir joué ce jour-là. Je ne suis pas Métis. Mais je suis là pour fêter la culture des Métis. On célèbre Louis Riel et son engagement pour nous. Il ne faut pas l'oublier. »

—Cabrel Sorin (14 ans)

"It is very important for me to have played that day. I am not Metis. But I want to celebrate the Metis people's culture. We commemorate Louis Riel and his commitment to us. We must not forget it."

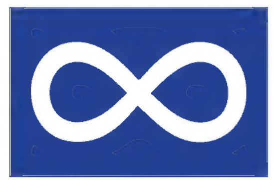
—Cabrel Sorin (14 years old)



photos : Gracieuseté/Courtesy Roxane Desrochers









LE 31 MAI
VOTEZ



VOTE
MAY 31ST

Fédération Métisse du Manitoba Inc.
Bureau du Directeur général des élections

Manitoba Metis Federation Inc.
Office of the Chief Electoral Officer

AVIS D'ÉLECTION PROVINCIALE 2018 DE LA FMM

DATE D'ÉLECTION

Le Directeur général des élections nommé par le Conseil d'administration de la FMM Inc., a annoncé par la présente que l'élection provinciale de la Fédération Métisse du Manitoba qui se tiendra le 31 mai 2018. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 20 h.

Les nominations des candidats se sont conclues le 2 mai 2018, ainsi que la possibilité de les contester.

ADMISSIBILITÉ DES ÉLECTEURS

Tout membre de la Fédération, âgé de 18 ans ou plus, dont le nom apparaît sur la Liste préliminaire des électeurs enregistrée au Siège social de la FMM est susceptible de voter à l'élection. Tous les électeurs éligibles devraient maintenant avoir confirmé leur nom sur la Liste préliminaire des électeurs. Aucun nom ne sera ajouté à la liste, à l'exception des personnes non inscrites en raison d'une erreur administrative, et qui en font la demande spéciale au Directeur général des élections.

Un membre ne peut voter que dans la Région dans laquelle le Gouvernement local dont il est membre est situé.

VOTE PAR ANTICIPATION

Les votes par anticipation se tiendront le 24 mai 2018, de 8 h à 14 h, et le 25 mai 2018, de 15 h à 21 h. Les électeurs qui choisissent de voter par anticipation doivent le faire en personne, au bureau de vote par anticipation établi dans la Région dans laquelle ils ont le droit de voter.

Les votes par anticipation seront disponibles uniquement dans les Régions de Winnipeg, du Sud-Est et du Nord-Ouest pour les élections 2018.

NOTICE OF MMF 2018 PROVINCIAL ELECTION

DATE OF ELECTION

The Chief Electoral Officer (CEO) appointed by the Board of Directors of the MMF Inc., has announced the calling of the Manitoba Metis Federation provincial election to be held on May 31st, 2018. Polls will be open from 8:00 a.m. to 8:00 p.m.

The nominations for candidates closed on May 2, 2018, and the opportunity to challenge nominations has concluded.

ELECTOR ELIGIBILITY

Any individual member of the Federation, 18 years of age or older, whose name appears on the Preliminary List of Electors on file at the MMF Head Office may vote in the Election. All eligible electors should by now have confirmed their name on the Preliminary List of Electors. No names will be added to the list except those missing due to the clerical error who make a special application to the CEO to have their name added.

A member may only vote in the Region in which the Local of which they are a member is located.

ADVANCE POLLS

Advance polls will be held May 24, 2018 from 8:00 a.m. until 2:00 p.m. and May 25, 2018 from 3:00 p.m. until 9:00 p.m. Electors who choose to vote at an Advance Poll must vote in person at the Advance Poll established in the region in which they are entitled to vote.

Advance polls will only be available in the Winnipeg Region, Southeast Region, and Northwest Region for the 2018 election.

Veuillez consulter le règlement
des élections de la FMM
pour plus d'informations sur l'élection,
ou contacter :

DAVID N. GRAY, Directeur général des élections
Box 1178, 201-203 5th Ave. N.
Swan River, Manitoba ROL 1Z0

Téléphone (Winnipeg) : 204-480-9871
Numéro sans frais : 1-888-480-9014
Télécopieur : 204-480-9872
Courriel : breann.davgraylaw@gmail.com

Please consult
the MMF Election By-Law
for more information on the election
or contact:

DAVID N. GRAY, Chief Electoral Officer
Box 1178, 201-203 5th Ave. N.
Swan River, Manitoba ROL 1Z0

Phone (Winnipeg): 204-480-9871
Toll Free: 1-888-480-9014
Fax: 204-480-9872
Email: breann.davgraylaw@gmail.com

MBMETISELECTIONS.CA